

SIR WILFRID LAURIER AVAIT OFFERT SA DEMISSION EN 1916

Sir Wilfrid Laurier avait décidé d'abandonner la direction du parti libéral, lors de la discussion sur la motion Lapointe, en 1916. — Les sénateurs Dandurand, Lougheed, Tessier et Legris font l'éloge de Sir Wilfrid au Sénat

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 25. — Le fait que Sir Wilfrid Laurier avait abandonné la direction du parti libéral au moment de la discussion sur la motion Lapointe, pendant la session de 1916, et qu'il consentait à changer sa décision que sur les demandes expresses des libéraux de langue anglaise constitue un secret politique révélé au Sénat aujourd'hui au cours de l'éloquent discours prononcé par le sénateur Dandurand, partisan et ami sincère de Sir Wilfrid pendant toute sa vie.

«Des que les passions furent dangereusement soulevées et sur la question de race», dit le sénateur, «il exprima ses partisans son intention d'élever la voix en Chambre au sujet d'une motion et de constituer un règlement à l'amiable des difficultés.

Je suis chargé de l'informer des divergences de vues qui existaient sur ce point parmi les membres du parti libéral. J'ai encore devant les yeux son attitude altérée. Il demeura un instant debout, les yeux perdus dans le vide, puis il s'assit à son pupitre et écrivit quelques mots adressés à son premier lieutenant, l'hon. M. Graham, et donna sa démission comme chef du parti libéral. Il en était venu à la conclusion que son utilité n'existait plus et que ses espoirs si chers de voir un Canada uni et heureux ne constituaient qu'un rêve. Je dois néanmoins dire à l'honneur des libéraux de langue anglaise que c'est sur leurs instances que Sir Wilfrid continua à diriger le parti.

SIR JAMES LOUGHEED

Sir James Lougheed, leader du gouvernement, a parlé éloquentement de l'immense part prise par Sir Wilfrid Laurier dans la vie nationale. Il serait difficile d'expliquer, dit-il, comment il se fait que Sir Wilfrid a laissé dans nos esprits une impression plus durable et plus profonde que les autres hommes politiques. Il avait ce charme indéfinissable que ne possèdent pas les autres et qui excite notre respect, comme notre admiration, quelle que soit la divergence de nos vues ou de nos idées. Sa personnalité unique était par le fait même plus frappante que celle des autres politiques. Pendant tout près de cinquante ans Sir Wilfrid a donné à la vie aux affaires du Canada. Du jour de son entrée à la Chambre des Communes, jusqu'au jour de sa mort, ses concitoyens l'ont considéré comme l'homme de la destinée. Ses talents l'avaient marqué pour les grands événements qu'il devait influencer et orienter. Non seulement c'était un étudiant de l'histoire canadienne, mais dans l'exercice de ses devoirs politiques, il servait de son fonds inépuisable de connaissance historiques pour se renseigner et diriger sa conduite publique. Il avait étudié la littérature dans laquelle il était passé maître.

Peu d'hommes du Canada possédaient sa culture et ses connaissances littéraires.

C'était un chef politique dont les partisans étaient fiers à juste titre. Jamais un chef politique du Canada n'avait eu autant d'attrait pour le parti libéral et jamais chef politique ne conduisit un parti aussi fermement et aussi inflexiblement qu'il guida le sien. C'était bien la main de fer sous le gant de velours. Son toucher était celui du maître, comme son influence, son attrait et le charme de son esprit étaient reconnus et bienvenus de ses partisans. Il eut toujours le respect et l'admiration de ses adversaires politiques quelque fut le degré de leurs différences politiques.

Son attitude pour ses adversaires était celle de la courtoisie comme la leur était un profond respect. Le savoir, la culture, la courtoisie, l'habileté et la gentillesse se mêlaient en lui. Le Canada était fier de lui, comme du plus grand de ses fils. Ce fut un grand Canadien, une figure politique frappante, un chef politique puissant et à sa mort, nous nous unissons tous pour dire qu'un grand homme a succombé dans l'Empire.

LE SENATEUR DANDURAND

Le sénateur Dandurand parlant au nom de amis intimes et des partisans de Sir Wilfrid a remercié le leader du gouvernement pour son tribut d'hommages et a prononcé à son tour un éloquent discours de regret.

Il parle tour à tour des dons naturels de Sir Wilfrid, de ses succès oratoires et littéraires, de son amour des livres, de ses hautes qualités de cœur et d'intelligence, de ses travaux ardu pour l'unification du Canada et, après avoir dévoilé ce que nous disions plus haut, il conclut en ces termes: «Depuis longtemps il rêvait d'un repos loin des traces de la vie publique, mais il sentait qu'il ne pouvait pas désertir son poste au moment du danger. L'histoire nous dira quelle part il a su prendre dans la constitution du Canada et elle lui rendra pleine et entière justice. Pendant quinze ans, il a guidé ses destinées et on peut dire fièrement qu'il l'a quitté plus prospère et plus heureux. Ses amis pleurent leur meilleur ami et ses partisans un chef idéal et inspirateur. Le pays regrette le plus illustre de ses enfants.

A la fin de son discours, le sénateur Dandurand lut une lettre du sénateur Bostock, chef libéral du Sénat, exprimant le regret qu'il se trouvait d'être obligé de quitter le Canada pour aller au chevet de sa mère malade.

Cette lettre dit que Sir Wilfrid était «Non seulement un grand homme d'Etat canadien, mais qu'il a tou-

jours occupé sa place parmi les hommes de premier ordre dans l'Empire britannique.»

LE SENATEUR POIRIER

Le sénateur Poirier parle en termes émus des grandes qualités de cœur de l'ancien chef libéral. Les traits les plus frappants de son caractère étaient l'amour de son pays et l'amour de ses compatriotes. Il lie ensemble les deux noms de Sir Wilfrid Laurier et de Sir John McDonald et ajoute qu'ils prendront leur place à part dans l'histoire et dans l'admiration et le respect de tous les Canadiens.

LE SENATEUR CHOQUETTE

Le sénateur Tessier parla à son tour au nom du district de Québec, puis le sénateur Choquette fit un éloquent brillant du chef libéral disparu.

Il rappelle un mot, touchant d'un enfant, qui, voyant le cercueil de Laurier, s'est écrié: «Je ne le pensais pas si grand» et il ajoute: «N'est-ce pas même beaucoup l'impression que nous avons ressentie en ces jours lugubres. Certes, nous savions bien quelle place immense il a tenue dans la politique de notre pays, nous ne doutions pas qu'il en tiendrait une bien plus grande dans l'histoire. Nous ne le pensions pas si grand quand, jeune député, il commença à se faire connaître en ces jours lugubres. Certes, nous savions bien quelle place immense il a tenue dans la politique de notre pays, nous ne doutions pas qu'il en tiendrait une bien plus grande dans l'histoire.

Nous ne le pensions pas si grand quand après avoir consolidé notre système fédératif, charpenté une armure d'autonomie et de liberté à notre colonie il la proclama orgueilleusement une nation.

Nous ne le pensions pas si grand quand, au palais de Buckingham revêtu de sa simple couronne de cheveux blancs, il opposait sa majestueuse couronne de majesté.

Nous ne le pensions pas si grand et ce n'est seulement qu'hier, devant l'apothéose funèbre que le peuple canadien est accouru lui faire que nous comprenons la place énorme qu'il occupait au sein de notre pays et je pourrais dire du monde entier.

LE SENATEUR LEGRIS

Au cours de son éloge à la mémoire du disparu, le sénateur Legris dit: «Les regrets de sa disparition sont d'autant plus profonds que son assiduité au travail et sa grande énergie nous avaient habitués à croire que nous l'aurions encore longtemps au milieu de nous et le peuple du Canada le regardait comme un sauveur. Maintenant, Sir Wilfrid Laurier est parti, nous ne le voyons plus, nous ne l'entendons plus, mais il laisse à la génération actuelle et à celles qui suivront un livre ouvert et ses successeurs pourront trouver de sérieux et profonds enseignements.

Voici le discours prononcé par l'honorable sénateur Béique:

L'HON. M. BEIQUE

J'ai été trop sensible à l'amitié dont m'a honoré Sir Wilfrid Laurier et à la dernière marque de confiance qu'il m'a donnée pour ne pas ajouter quelques mots à ce qui vient d'être dit. De lui, des deux côtés de cette Chambre, dit M. Béique.

L'éloge de l'illustre homme d'Etat que le Canada et l'Empire Britannique viennent de perdre n'est plus à dire. Depuis le moment où il a été frappé par le coup de foudre qui l'a si rapidement emporté, ses louanges ont été sur toutes les lèvres et dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Ce qui a été publié sur son compte, depuis quelques jours, d'un bout à l'autre du pays et à l'étranger, forme comme un écho de l'admiration et de la reconnaissance que nous lui devons. Son œuvre est si grande, son caractère si élevé, son rôle si important, son influence si profonde, son œuvre si grande, son caractère si élevé, son rôle si important, son influence si profonde.

Soit qu'on examine sa vie professionnelle, sa vie domestique, sa vie publique ou sociale, l'on n'y peut trouver une ombre quelconque. Peu d'hommes ont eu sur eux-mêmes une maîtrise aussi complète. Après les succès nombreux et éclatants qu'il a eus sur la scène politique, il n'eut qu'un homme de sa part de faire à l'illustre défunt seraient choses vaines s'il ne se dégageait de sa vie de profonds enseignements.

Dans l'apothéose populaire et incomparable qu'il a provoquée sa mort, ce qui a été le plus remarquable et le plus touchant c'est le caractère spontané et universel qu'ont pris les manifestations. L'émotion la plus vive a marqué toutes les phases. Elles ont été l'expression des sentiments de tout un peuple; de respect pour la personne de l'illustre défunt, d'admiration pour ses qualités d'esprit et de cœur, de foi dans la sûreté de sa direction, de profonde reconnaissance pour toute une vie de dévouement intégral et éclairé, consacré entièrement au bien public.

Et, ce qui n'est pas moins consolant, c'est de voir à quel point, au lendemain des événements les plus vives, les partis politiques ont fait trêve sur sa tombe pour honorer sa mémoire avec une unanimité vraiment touchante. Ceci laisse espérer (A suivre à la page 3).

Le débat sur le Discours du Trône est commencé aux Communes

L'honorable M. Lemieux prononce un magnifique éloge de Sir Wilfrid Laurier. — Une pièce d'éloquence parlementaire. — Le proposeur et le second de l'adresse

LIBRE-ECHANGISTES ET PROTECTIONNISTES

M. A. R. McMaster, député de Brome lance un défi aux unionistes libéraux. — Le discours de M. D. D. McKenzie. — La combativité des députés

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 25. — Avant de reprendre son travail régulier, la députation par la bouche de sir Thomas White et des Hons. D. D. McKenzie et Rodolphe Lemieux, a fait l'éloge de celui que tout le monde pleure, dont le siège vacant en Chambre est recouvert d'une couronne de lauriers, du chef du grand parti libéral, sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre intermédiaire a fait un éloge ou l'élevation de la pensée se mêlait à la noblesse des sentiments. La forme en est très littéraire et soignée. Il a parlé sous le coup d'une vive émotion. Au cours de sa longue carrière, dit-il, l'illustre défunt a été identifié à toutes les controverses politiques depuis la période de la Confédération.

Sa renommée s'est étendue bien au-delà des frontières du Canada et en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, de même que dans bien d'autres pays il a été depuis longtemps connu, respecté et admiré comme l'un des hommes d'Etat les plus en vue de l'époque.

Sir Thomas White fit ressortir le fait que l'action du grand disparu s'inspirait d'un attachement profond à l'idéal des libertés personnelles, civiles et religieuses.

Il croyait à la liberté d'opinion, de parole et de conscience. Cette doctrine était sans doute le fruit de ses lectures des grands hommes publics qui ont nom FOX, GLADSTONE, BRIGHT et LINCOLN. Ces noms étaient souvent sur ses lèvres et il connaissait à fond leurs carrières et leurs discours. De là, sans doute, son attachement aux institutions britanniques. Il était un admirateur du gouvernement constitutionnel et un défenseur des principes du gouvernement responsable.

Le nouveau chef de l'opposition fit son début en adressant à la mémoire de Sir Wilfrid un tribut d'hommages profondément ému.

Je sens, dit-il, que le siège qu'il occupait à ma droite ne sera jamais rempli.

Un chef peut être nommé pour lui succéder, mais celui qui sera appelé par les libéraux à prendre sa place n'est pas encore désigné. Sa mort ne cause pas seulement un vide dans les rangs des libéraux, mais aussi dans toute cette Chambre et dans le cœur de la nation d'un océan à l'autre.

Il rappelle les circonstances historiques où le prestige de Sir Wilfrid Laurier avait fait reconnaître les droits du Canada.

Au Jubilé de la reine, au couronnement du roi Edouard, et dans plusieurs autres occasions la présence de Laurier n'a pas peu contribué à faire reconnaître l'importance de la puissance du Canada.

Il était un parfait démocrate, pour la bonne raison qu'il connaissait les sentiments du peuple, qu'il avait vécu parmi le peuple.

Le discours prononcé par l'honorable Rodolphe Lemieux est une pièce d'éloquence comme il ne s'en prononce pas souvent en parlement.

La carrière politique du député de Maisonneuve est née, a grandi et a brillé d'un éclat tout particulier aux côtés du chef disparu.

Quand d'autres ont abandonné le chef, lui est resté fidèle dans les splendeurs du pouvoir comme dans les plus humbles de l'opposition.

M. Lemieux connaissait le chef, sa vie publique et sa vie privée. Il était le confident de sa pensée et de ses sentiments.

Ces discours restera non seulement comme un des plus éloquentes hommages offerts à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, mais est une pièce d'éloquence qui va enrichir l'éloquence Française au Canada.

Le sujet portait en lui-même, mais l'orateur a le rare mérite de le livrer au public enchaîné dans les pensées les plus riches, les sentiments les plus élevés et dans une forme littéraire d'une tenue impeccable.

Voici le texte du discours de l'honorable M. Lemieux.

L'HONORABLE M. LEMIEUX

Monsieur l'Orateur,

Le souffle de la mort a passé sur cette Chambre; une place est vide et en posant nos regards sur les fleurs qui la décorent et qui demain seront flétries, nous comprenons mieux que jamais la déconcertante brièveté de la vie et le décevante vanité des choses. Sir Wilfrid Laurier n'est plus.

La voix harmonieuse qui si longtemps subjugua cette assemblée et fit vibrer d'enthousiasme ceux qui l'entendirent s'est tue.

Le trumpet's silver voice is still the warden silent on the hill.

Le dernier survivant d'une grande génération, celui dont la taille imposante, le regard d'aigle et le panache blanc évoquant la physionomie de blanc des gentilshommes du 18ème siècle, tels qu'on les voit encore dans les médailles antiques, dort son dernier sommeil.

C'est un grand ancêtre qui disparaît. Inclinaison nous avec respect devant cette tombe car c'est toute une époque qui se ferme avec elle.

La mort est une loi et non un châtiement. Personne n'avait mieux compris cette profonde vérité que l'éminent homme d'Etat dont nous déplorons la perte. Il s'était préparé de

puis longtemps à ce passage de la vie à la mort. C'est sans amertume que le vieux gladiateur s'est vu désarmé au moment où il allait repaître dans l'arène. Il s'est éteint doucement, avec sérénité, comme si à travers les ombres du soir de la vie, la foi de ses ancêtres, lui eût fait déjà entrevoir la clarté d'aurore, présence d'un jour éternel.

Parlant lui au nom de mes collègues de la vieille province française, dont il était le plus illustre enfant, dont il devint l'idole, il fait bon rappeler qu'il fut un homme de sa longue carrière, il resta toujours fidèle à ses origines et aux meilleures traditions de la race.

J'aime, disait-il, j'aime la France qui nous a donné la vie—j'aime l'Angleterre qui nous a donné la liberté, mais la première place dans mon cœur est pour le Canada, ma patrie, ma terre natale. Cette saisissante formule a été, si je puis dire, l'idéal, l'étoile polaire qui a guidé sa vie publique.

Affectueuse reconnaissance envers cette nation brillante entre toutes—dont nous avons l'honneur d'être les fils—et dont les reflets de gloire illuminent les plus hautes cimes; indélébilement loyal envers cette grande et généreuse nation qui a hérité du génie administratif des Romains et dont Tennyson a pu dire qu'elle était la terre classique de la liberté.

Mais avant tout et par-dessus tout, Laurier était Canadien.

A ses hérités françaises il devait son verbe d'or, sa claire vision des choses, la hardiesse et la grandeur de ses conceptions.

A son contact de la grande école anglaise, celle de Burke, de Fox, de Pitt, d'O'Connell, de Gladstone, il devint une profonde connaissance du jeu des institutions britanniques et l'on peut dire sans fausse exagération que c'est en se pénétrant bien de l'enseignement de ces parlementaires que Sir Wilfrid Laurier est entré de plein pied au temple de la renommée.

Au moment où il franchissait le seuil du Parlement, le grand souvenir de Papineau planait encore sur le pays. Et la figure de Lafontaine, dans la profonde sagesse avait au cours d'une fructueuse carrière, trop vite interrompue, sauvé du naufrage tant de droits éparés, grandissait avec le recul du temps.

Cartier et Dorian représentaient alors dans notre province deux courants d'opinion. L'un vif, impétueux, ne connaissait pas les obstacles; l'autre calme, d'une intégrité proverbiale, d'un savoir de haute envergure, laissait au temps le soin de dissiper de vieux préjugés. Si tel est vrai qu'il est certain que Laurier a été le disciple de Dorian, les événements ont voulu qu'il devint le continuateur heureux ou plutôt l'héritier en ligne directe de la politique de Lafontaine. Politique d'apaisement afin de solidifier, politique de conciliation afin d'unir, politique du juste milieu, la meilleure, la vraie, la seule qui convienne à notre pays.

Descendant d'un peuple conquies, mais qui lui-même, à son tour, avait fièrement conquis la liberté, son rêve était d'unir les deux races sur la seule base nationale: à savoir, l'égalité de droits, respect mutuel, tolérance réciproque. La raison politique l'invitait à sceller à nouveau le pacte conclu naguère entre Lafontaine et Baldwin, afin de consolider l'œuvre des pères de la Confédération.

Ce rêve grandiose était-il trop ambitieux? L'histoire qui juge avec impartialité les hommes et les événements dira s'il l'a réalisé, mais ce que ses contemporains peuvent affirmer dès maintenant, c'est son inlassable persévérance et son tenace courage, c'est sa foi invincible dans la poursuite de l'idéal qu'il s'était tracé au début de sa carrière.

Toutefois, il était trop bon psychologue pour ne pas se rendre compte des difficultés de sa tâche.

En 1887, un an à peine, après ce débat historique, où d'un coup d'aile il s'était élevé aux plus hauts sommets de l'éloquence parlementaire, où la presse anglaise disait de lui qu'il était le «silver-tongued orator», le parti libéral, désarmé par la retraite d'Edward Blake, se cherchait un chef.

Les libéraux français étaient la minorité dans ce parti, comme ils étaient la minorité dans le pays. Il fallait à l'honneur des libéraux anglais, ce fut Edward Blake, ce fut sir Richard Cartwright, ce fut David Mills qui désignèrent le chef et le choix unanime tomba sur Wilfrid Laurier. Quelle fut la réponse du jeune député de Québec-Est? Ah! M. l'Orateur, notre grand compatriote, malgré ses merveilleux talents ne convoitait pas cet honneur. Il savait quel fardeau lui lui imposait, il entrevoyait déjà les obstacles dressés sur sa route et la réponse de cet homme qui dissimulait sous une apparente impassibilité de très profondes émotions, se traduisit par un sanglot. Puis, ne pouvant se dérober aux pressantes sollicitations de ses amis de parti libéral—avec la détermination d'orienter la politique canadienne dans le sens du progrès et de la liberté, de cimenter par des paroles et des actes de conciliation, les éléments hétérogènes qui composent le Canada. Souvent il avait dit que le sentiment national d'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses

enfants. Ce pays, il le savait plein de sève, de vigueur, d'activité et d'ambition.

Il l'aimait dans ses origines lointaines, dans son histoire qu'il possédait à fond, dans ses légendes, dans sa féconde et grandiose nature; il l'aimait surtout dans sa dualité ethnique où il retrouvait les fils des deux plus grandes races de l'Europe, désormais compagnons de route et liés par une commune destinée dans les vastes étendues du Nouveau-Monde.

En cicatrissant les blessures du passé, en battant le rappel de toutes les énergies pour les convier au développement de nos immenses ressources, il ouvrait une ère nouvelle et anticipait l'heure où il pourrait dire en présence de son Souverain: «Le Canada est une nation — Le XIXe siècle a été le siècle des Etats-Unis, mais le XXe siècle verra l'épanouissement du Canada.»

Le 23 juin 1896, fut une journée mémorable dans nos annales politiques. Le député de Québec-Est venait d'être porté au pouvoir par la majorité des suffrages. Il devenait Premier Ministre d'un Dominion, aux destinées duquel avait présidé le génie de Macdonald. Le vieux chef conservateur était disparu de la scène cinq ans auparavant et le souvenir de son prestigieux magnétisme confinait à la légende. L'on se demandait anxieusement si l'orateur de Québec serait lui aussi, un homme de l'Etat de haute lignée, si la fermeté voulue? Pourrait-il aborder les problèmes complexes? Se serait-il le pilote expérimenté qui naviguerait sûrement à travers les cœils à fleur d'eau et défiant la tempête, jetterait l'ancre au port de l'avenir? Ma réponse à toutes ces appréhensions déjà lointaines et peut-être oubliées, c'est celle que fit un jour John Morley au sujet de Gladstone. C'était lors du dévoilement de la statue du Grand Vieillard, à deux pas de Lincoln's Inn. «Les hommes de la finance, de la "City", redoutaient l'idéalisme de Gladstone et "sauraient de sa prétendue incompréhension à manier les chiffres et les affaires. Je me demande, ajoutait Morley—et je le vois encore pointant l'index vers le monument—Je me demande, si après la longue et "brillante" carrière de Gladstone, la "banque d'Angleterre" elle-même ne "serait pas honorée de la présence et "fortifiée des conseils de l'orateur?"

Je l'ai dit il y a un instant; il faut le recul de l'histoire pour situer les hommes et apprécier les événements, mais je crois être dans la vérité en disant que la vigoureuse impulsion donnée au Canada de 1896 à 1911, son étonnante ascension vers le progrès économique, son merveilleux développement, se ressentent de l'optimisme de Laurier, de sa facilité d'assimilation, de son labour persévérant et aussi de beaucoup de sa foi en notre avenir. Que de fois aux prises avec les difficultés ne lui ai-je pas entendu répéter ce vers d'Alfred Chénier:

«Il faut au plus haut degré le sentiment de la constitution, mieux que tout autre il possède la jurisprudence et le génie. Il en avait l'intelligence et l'amour»

En toutes choses il réclamait le maintien du pacte fédéral—dans son intégralité. A ses yeux, tout changement, toute innovation comportait un danger. C'était un fervent de l'autonomie à l'instar de Blake et de Mowat.

Son credo politique s'inspirait du libéralisme anglais. Il voulait le progrès dans l'ordre; il croyait à la venue de la démocratie par évolution et non par révolution, mais son amour de la liberté ne l'a jamais entraîné au-delà de ces deux limites tracées par la conscience et la raison humaine qui s'appellent droits et devoirs.

Au point de vue nationale, aucune des deux races ne devait dominer ni être dominée. Justice égale, droits égaux, telle était sa devise. Il condamnait l'isolement parce que cela isolait, c'est-à-dire s'enliser dans l'infériorité. J'ajouterais qu'il a toujours voulu l'accord de la religion et de la liberté sur les bases d'une loyale alliance. Dans ce pays si difficile à gouverner, parce que bon gré mal gré, il faut tenir compte de tous les groupes, de toutes les opinions, de toutes les croyances, la politique de tout ou rien n'est pas à proprement parler, une politique, c'est une erreur fatale pour les minorités.

Amour de la justice et de la liberté, pratique de la tolérance, loyauté basée sur l'autonomie et le patriotisme, voilà en résumé ses principes et ses idées. Et avec quelle maîtrise il savait les exprimer! Ceux qui retiennent ses discours, ou toujours le lettré surveille le tribun, règle ses élans, épure sa langue, y trouveront sans doute l'éclat de l'imagination et la magie du style, mais avant tout ils y découvriront la hauteur de vue jointe à la sûreté de jugement et comme l'intuition du juste à travers les méandres de la politique canadienne. Tout cela constitue un grand idéal. Et tout cela fit de Laurier le Grand Canadien qu'il était.

Mais dans l'appréciation de sa carrière par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses

enfants, il faut se rappeler que c'est un grand ancêtre qui disparaît. Inclinaison nous avec respect devant cette tombe car c'est toute une époque qui se ferme avec elle.

La mort est une loi et non un châtiement. Personne n'avait mieux compris cette profonde vérité que l'éminent homme d'Etat dont nous déplorons la perte. Il s'était préparé de

puis longtemps à ce passage de la vie à la mort. C'est sans amertume que le vieux gladiateur s'est vu désarmé au moment où il allait repaître dans l'arène. Il s'est éteint doucement, avec sérénité, comme si à travers les ombres du soir de la vie, la foi de ses ancêtres, lui eût fait déjà entrevoir la clarté d'aurore, présence d'un jour éternel.

Parlant lui au nom de mes collègues de la vieille province française, dont il était le plus illustre enfant, dont il devint l'idole, il fait bon rappeler qu'il fut un homme de sa longue carrière, il resta toujours fidèle à ses origines et aux meilleures traditions de la race.

J'aime, disait-il, j'aime la France qui nous a donné la vie—j'aime l'Angleterre qui nous a donné la liberté, mais la première place dans mon cœur est pour le Canada, ma patrie, ma terre natale. Cette saisissante formule a été, si je puis dire, l'idéal, l'étoile polaire qui a guidé sa vie publique.

Affectueuse reconnaissance envers cette nation brillante entre toutes—dont nous avons l'honneur d'être les fils—et dont les reflets de gloire illuminent les plus hautes cimes; indélébilement loyal envers cette grande et généreuse nation qui a hérité du génie administratif des Romains et dont Tennyson a pu dire qu'elle était la terre classique de la liberté.

Mais avant tout et par-dessus tout, Laurier était Canadien.

A ses hérités françaises il devait son verbe d'or, sa claire vision des choses, la hardiesse et la grandeur de ses conceptions.

L'UNION DES CULTIVATEURS A LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Un débat s'est élevé sur la question de l'union des cultivateurs. — Le gouvernement vote des crédits. — La bibliothèque du parlement s'enrichit considérablement.—Divers

(Tribune de la Presse)

Québec, 25. — On a parlé, cet après-midi, à la Chambre de la formation d'une union de cultivateurs dans notre province, à l'exemple de leurs confrères de l'ouest et de l'Ontario. La question s'est présentée au cours de la discussion des octrois à l'agriculture.

M. Sauvé a demandé au gouvernement si l'union des cultivateurs organisée dans les comtés de St-Hyacinthe et de Rouville recevrait des octrois. L'honorable M. Caron a répondu que cette nouvelle association n'aurait pas demandé d'octroi, bien plus elle a même déclaré qu'elle n'en accepterait pas, voulant rester indépendante des pouvoirs publics.

MM. Bouchard, Robert, de Rouville, Cédillot et Grégoire invités à exprimer leur opinion sur l'opportunité d'une union de cultivateurs, ont déclaré qu'ils n'y voyaient aucune objection pourvu que cette union fut organisée sur des bases solides et de nature à assurer aux membres la protection qu'ils désirent.

MM. Bouchard et Robert ont parlé des circonstances dans lesquelles l'union des cultivateurs des comtés qu'ils représentent s'est formée, comment elle a débuté et pourquoi on a élu de nouveaux officiers. Cette union a aujourd'hui pour organisateur, député de St-Hyacinthe et pour secrétaire, M. le notaire René Morin, ancien maire de la ville du même nom. Les crédits suivants ont été votés après cette discussion. Cercles agricoles, encouragement à l'agriculture en général, concours et conférences, etc., \$200,000; conseil d'agriculture, \$30,000; écoles d'agriculture, \$35,000; enseignement vétérinaire, \$6,000; Ecoles ménagères, \$15,000; société d'industrie laitière, \$2,000; Ecole d'industrie laitière, de St-Hyacinthe, \$10,000; Industrie laitière et inspection des fabriques, \$107,000; horticulture, \$6,000. Total, \$384,000.

Le bill de Sir Lomer Gouin changeant le nom de Comité et du district d'Ottawa pour celui de Hull, a été adopté par la Chambre.

On a aussi passé celui du Sanatorium de Ste-Agathe des Monts, où il est décerné que le gouvernement provincial va déverser \$300,000 en améliorations et pour le nombre des lits de 70 à 271. Pendant cinq ans les frais d'entretien seront payés moitié par le gouvernement provincial et moitié par le fédéral, et le sanatorium servira pour les militaires comme pour les civils. Après cette période, le gouvernement provincial s'occupera seul de cette dépense, puis les militaires n'y seront plus admis.

La Chambre a ratifié le contrat passé entre le gouvernement et les religieux du Bon Pasteur, concernant la garde et l'entretien des détenues de la prison des femmes de Montréal.

Le bill de M. Gault, député de St-Georges, demandant de réduire le traitement du maire de Montréal, de \$10,000 à \$2,000, a été adopté en première lecture. Le proposeur a déclaré qu'il agissait à la demande de la ligue des propriétaires.

Le bill de l'honorable M. Tascheur, concernant la construction de logements ouvriers et les avances faites aux municipalités à cette fin, pour faire la réparation de la somme de \$25,000,000, accordés par le gouvernement fédéral et la nomination d'un contrôleur général et de contrôleurs pour les municipalités, sera présenté demain probablement.

La Chambre a ajourné à demain après-midi, à trois heures.

RAPPORT DE LA BIBLIOTHEQUE.

D'après le rapport de la Bibliothèque.

CLEMENCEAU FERA SA PREMIERE SORTIE AUJOURD'HUI

Il déclare à son infirmière, la Soeur Théonèsse, qu'il ne la fatiguera pas longtemps

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 25. — Le premier ministre Clémenceau sera assez bien pour faire une première sortie demain. Cet après-midi, il a reçu la visite du ministre des Affaires Etrangères Pichon, du Général Monarq, du ministre des Finances Klotz, de M. Simon, ministre des Colonies et de M. Mandel, le chef de son bureau.

Au moment où la Soeur Théonèsse, son infirmière, quittait son chevet à 9 heures, ce matin, M. Clémenceau lui a dit: «Ma sœur, encore deux ou trois jours et je ne vous fatiguerai plus.»

LE PREMIER MINISTRE ECRIT

Paris, 25. — Le professeur Truffier, l'un des médecins de Clémenceau a annoncé aujourd'hui que son état était excellent. Le premier ministre a bien dormi la nuit dernière et son appétit est excellent. Il a reçu la visite du Ministre des Affaires Etrangères, Stéphane Pichon, et celle de Louis Foucher, ministre de la Reconstruction. Le Premier ministre a passé une assez longue partie de la matinée à écrire.

LE DERNIER BULLETIN

Paris, 25. — Un bulletin publié ce soir par les quatre médecins du Président du Conseil Clémenceau, annonce que la convalescence du premier n'est plus qu'une question de temps et de soins, et qu'en conséquence, il n'y aura plus publication de son bulletin de santé.

LA CAUSE EST REMISE

L'enquête préliminaire dans la cause de M. Austin Meach, journaliste, contre le président-gérant de la «Presse», a été renvoyée à mardi prochain le 4 mars, à la demande de Me N. K. Laflamme, C. R.

Me G. Désaulniers, C. R., qui occupe pour la poursuite ne s'est pas objecté à la demande de son collègue.

En conséquence le tribunal a fixé au 4 mars à 2 h. 30 l'ouverture de l'enquête préliminaire.

Le véritable athlète doit faire
de tous les sports et n'être
champion dans aucun.

H. HAUGER.

(A suivre à la page 3)

LES CADEAUX ENVOYES A LA PRINCESSE PATRICIA

Ils sont exposés au palais St. James et sont au nombre d'environ sept cents. — Elle épousera bientôt le commandant Ramsay.

(Branche de la Presse associée)

Londres, 25 — Environ 700 présents offerts à la Princesse Patricia et au Commandant Ramsay à l'occasion de leur mariage, sont exposés aujourd'hui, au palais de St-James. Une admirable collection d'articles de jade est au premier plan de l'exposition; les effets de mobilier sont d'une grande valeur et des styles les plus divers, mais la bijouterie attire moins l'attention.

L'un des plus intéressants parmi les petits présents est un ornement de verre incrusté de coquillages apparentement sous l'action d'une immersion séculaire au fond de l'océan. Ce présent porte comme dédicace: "De la veuve d'un soldat canadien."

Une paire de boutons de manchettes ornée des armes du Canada porte l'inscription: "Tout simplement de la part d'un soldat."

Voici la liste des principaux présents:

De la Famille Royale, du Roi et de la Reine, service d'argent.
De la Reine Alexandra, service à café en argent, châles des Indes et épingle ornée de diamants.
Du Duc de Connaught, lingerie et fauteuils antiques.
De la Princesse Louise, service à dîner.
Du Prince et de la Princesse Arthur de Connaught, table d'acajou.
Du Prince Arthur, cendrier.
De la Princesse Arthur, un allumeur à cigarettes.
De la Princesse Patricia à son fiancé, un buste.
Du fiancé à sa fiancée, un coffret en laque de Chine.
Les présents canadiens que nous mentionnons sont ceux qui sont arrivés en Angleterre:
Du Colonel Adams, de Montréal, un tableau de Samuel Prati.
De Lady Allan, un service à écrire chinois.
Du major général Biddell, une lampe de fantaisie.
De Mme George Dawson, du Yukon, cuillère en plaqué d'or.
Du Colonel Blacklock, service à thé avec monture d'argent.
De Sir Robert Borden, canapé et table d'acajou.
De Mme Ribers Bulkely, œuvres de Shakespeare.
De Sir Henry et de Lady Bursall, carnet de visites.
Des officiers de la Première Division Canadienne, écriin d'argent contenant cent cinquante.
Du Canada Club, une table à écrire.
Des Filles de l'Empire, un écriin à bijoux.
Du Duc et de la Duchesse de Devonshire, coupe et dressoir.
De Lady Drummond, coupe d'argent.
De Sir George et de Lady Foster, sauciers de fantaisie.
De Mme Hamilton Gault, un tableau canadien.
De Miss End Hendrie, tortue sculptée à même un os.
De Lady Holt, divers ouvrages.
De Sir Edward et de Lady Kemp, tabouret antique.
Du Lieutenant-Colonel Herbert Wilson, coupe d'argent antique.
De Lord Mount Stephen, un chèque.
Du Colonel Pelly, encrier d'argent sculpté à même le sabot de sa monture.
De Sir George et de Lady Pelly, un service à thé et café.
Du Princess Patricia's Club, un coussin.
Du "Princess Patricia's Canadian Light Infantry", un rouleau.
De M. et Mme Percival Rideout, une coupe d'argent.
Du Commandant et de Mme J. K. G. Ross, un écriin à cigarettes.
De Sir Charles et de Lady Ross, un service manucure.
De Lord et de Lady Shaughnessy, une coupe.
De l'Hon. Alfred Shaughnessy, une coupe gravée.
De Lord Strathcona, une broche en diamants et un chèque.
Parmi les autres présents, on remarquait:
Du Duc d'Argyll et de Miss Elsheth Campbell, un tableau.
De M. et Mme Waldorff Astor, un réticule perse.
De Miss Mary Barton, une aquarelle de Québec.
De l'Amiral Beatty, une soucoupe antique.
De Lord et Lady Thelesmore, un bureau.
De Lady Randolph Churchill, un coffret de jade.
Du Marquis et de la Marquise de Crewe, un livre d'heures antique.
Du Colonel et de Mme Fludger, un coffret en vieux argent.
De la Comtesse et de Lady Sybil Grey, un tabouret.
De l'Hon. Rupert et de Lady Guinness, une cuillère irlandaise.
De l'Amiral Jellicoe, un encadrement pour photographie.
Du Major Maitland Kersey, une carafe antique.
De Rudyard Kipling, une série de ses œuvres.
Du Marquis de Landsdowne, un bouquet d'argent.
De l'Évêque de Londres, un ouvrage de poésie.
De l'Hon. Walter Long, divers ouvrages.
De Lord et Lady Mersey, un écriin.
De la Comtesse Minto, un écriin à cigarettes.
De Sir Malcolm Murray, une clochette d'argent.
De Lord Northcliffe, glaces antiques.
Du Général et Lady Paget, une coupe d'argent.
Du Général et de Lady Plumer, un dressoir.
De Lady Rhonda, le voile de la Reine Charlotte.
De l'Amiral et de Lady Stephenson, tabatière.
Du Colonel et de Mme Hall Walker, boîte en point de Bruxelles.
De l'Amiral et de Lady Weymss, éventail d'ivoire.
De Sir Edward et de Lady Warthington, un sofa.

LA ROUMANIE ACHETERAIT DES LAINAGES EN CANADA

Des dépêches annoncent que le gouvernement roumain a été autorisé à obtenir un crédit de \$25,000,000 pour acheter de la laine de nos industriels canadiens.

La nouvelle qui vient d'être annoncée d'exporter de la laine en Roumanie, c'est dans un câblogramme de Paris, n'est pas certain que les manufacturiers que le gouvernement roumain avait été autorisé à acheter pour \$25,000,000 de marchandises au Canada a réjoui les manufacturiers de Montréal.

Il y a quelques semaines, on disait que la Roumanie avait besoin d'une grande quantité de laine, mais que les fonds manquaient. Quelques manufacturiers et financiers canadiens avaient suggéré de prêter à la Roumanie l'argent dont ce pays avait besoin pour faire ses achats. D'autres financiers s'opposaient à ce prêt qui, selon eux, serait risqué.

Les dépêches ne disent pas si la Roumanie empruntera de l'argent au Canada, mais nous apprennent seulement que des crédits ont été autorisés en Roumanie pour l'achat de ces marchandises en Canada. Certains sont d'avis que si le Canada est forcé

POUR LE REPOS DE L'AME DE SIR WILFRID LAURIER

Le collège de l'Assomption, Alma Mater de Sir Wilfrid Laurier, a fait chanter, hier matin, un service solennel pour le repos de l'âme du grand homme d'Etat.

L'Assomption, 25 — Ce matin, dans la chapelle du collège, avait lieu un service solennel pour le repos de l'âme de Sir Wilfrid Laurier, ancien élève de cette maison. Une foule nombreuse était accourue pour assister à cette cérémonie religieuse et prier aux intentions du grand homme d'Etat qui vient de disparaître.

M. le chanoine Victor Pauzé, supérieur, assisté de M. l'abbé Aimé Maio, comme diacre et de M. l'abbé J. B. Ranger, comme sous-diacre, avait tenu à officier lui-même, voulant par là manifester l'admiration et la gratitude de l'institution qu'il représente pour ce brillant élève qui a toujours été la gloire et l'honneur de son Alma Mater.

Le chœur des élèves, sous la direction de M. le professeur Dragon, a rendu la messe harmonisée de Laval-lee-Smith. C'était un spectacle vraiment touchant que celui d'entendre ces voix pleines et recueillies de jeunes gens d'élever sous les voûtes de cette même chapelle, où Sir Wilfrid avait tant de fois prié lui-même pendant son enfance, demandant au Dieu Maître d'ouvrir les bras de sa miséricorde pour y recevoir leur frère aîné disparu et lui rendre la terre légitime.

Parmi les personnes présentes on remarquait dans le chœur, le chanoine P. Lafortune, curé de l'Assomption; le chanoine Lesage de l'Assomp-

tion; l'abbé Pierre Pelletier, curé de Berthier; l'abbé A. Carrière, de Sainte-Marie-Sal-mé; l'abbé Romuald Hébert, an cien curé de Ste-Scholastique; l'abbé L. Clément Berthiaume, curé de Saint-Sulpice; l'abbé O. Mousseau, curé de Saint-Zotique de Montréal; l'abbé M. Beaudoin, curé de Charlevoix; l'abbé V. A. Perreault, de Ste-Marc, de Montréal; l'abbé A. Picotte, aumônier de la Providence de Montréal; l'abbé H. Lachapelle, Saint-Jérôme; U. Geoffrion, Saint-Rédempteur de Montréal; l'abbé Arthur Berthiaume, Saint-Paul-Ermitte; l'abbé Elie Poltras, Saint-Alexis-des-Monts; l'abbé E. Lafortune, professeur au collège de Saint-Jean; les abbés J. A. Lemonde, P. Charette, C. C. Desmarais, Z. Cloutier, E. Desmarais, tous de Montréal.

Dans l'assistance on remarquait le Dr Bourque de l'Assomption, confrère de classe de Sir Wilfrid, le Dr Laporte de Verchères et le notaire M. Laporte, de Verchères, tous deux disciples du défunt. Les notaires Séguin, de l'Assomption, le notaire Duphamel, et le notaire E. Lemire et G. Lemire de l'Assomption, l'avocat Faribault, les docteurs Chovalier, Geoffrion, Latour et J. A. Marchand, confrencier agricole, tous de l'Assomption. Plusieurs autres personnes et tout le personnel de la maison assistaient aussi à ce service funèbre.

RESOLUTIONS DE SYMPATHIES

Nous avons reçu les témoignages de sympathies suivants, adressés à Lady Laurier:

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE

La Société St-Jean Baptiste, de Montréal, nous communique le texte de la lettre qu'elle a fait parvenir à Lady Laurier, vendredi dernier:

Montréal, 21 février, 1919.

Lady Laurier, Ottawa.

Madame,

La Société St-Jean-Baptiste, de Montréal a appris avec douleur la mort si soudaine de Sir Wilfrid Laurier, interprète de la pensée et des sentiments de la population canadienne-française, notre Société nationale tient à rendre hommage à la grande dignité de vie de l'illustre compatriote qui disparaît, et elle vous prie d'agréer les sentiments de profonde et respectueuse sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vous afflige.

En témoignage de sa considération pour votre digne époux, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a pris l'initiative de convier la magistrature, les représentants des corps publics et le peuple de notre ville à une messe solennelle de Requiem que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal présidera dans sa cathédrale, le samedi, vingt-deux février courant. La collecte sera faite en outre, pour le bénéfice spirituel du distingué défunt.

Veillez recevoir, Madame, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Le président général,

VICTOR MORIN.

Le secrétaire général,

GUY VANIER.

CERCLE CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

(de Montréal)

Montréal, le 24 février, 1919.

Lady Laurier, Ottawa, Ont.

Madame,

Les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, de Montréal, profondément peints de la mort de votre très vénéré et regretté époux, Sir Wilfrid Laurier, à une assemblée, tenue le 22 courant, ont résolu de s'unir à nos autres sociétés nationales et de vous offrir en ces jours de douleur, leurs respectueuses et sincères sympathies.

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal.

Par: EDGAR GENEST, Secrétaire.

LES CITOYENS DE THURSO

Thurso, 24 février, 1919.

Lady Laurier, Ottawa.

Madame,

Avec l'hommage de nos respectueuses sympathies dans le malheur qui vient de vous frapper, par la mort de votre époux bien aimé, qu'il me soit permis de vous présenter la résolution suivante:

A une assemblée des paroissiens, de Thurso, comté de Labelle, tenue à la salle publique, après la messe, dimanche, le 23 février courant, sous la présidence de Monsieur Guillaume Ledue, cultivateur retiré, le docteur J. Robit'ard agissant comme secrétaire; il est proposé et adopté unanimement que c'est avec une profonde douleur que tous les citoyens de cette paroisse ont appris la mort foudroyante du Très Honorable Sir Wilfrid Laurier et qu'en témoignage d'estime et de reconnaissance pour l'illustre défunt dont la vie entière fut dépensée pour le bien-être de son pays, notre beau Canada qu'il a tant aimé, un service solennel pour le repos de son âme soit chanté dans l'église paroissiale, de Thurso, le jeudi, 27 février courant, à 9 heures de l'avant-midi, tel que recommandé au prône, ce matin, par Monsieur le curé et que les respectueuses sympathies de tous les habitants de cette localité soient présentées à Lady Laurier, la vénérable épouse de l'éminent homme d'Etat qu'il a plu à Dieu de rappeler de ce monde, après une carrière si bien remplie, quoiqu'il la considérât lui-même comme inachevée, tant étaient grands son dévouement et son amour pour la patrie.

Dr. J. ROBILARD, Secrétaire.

VILLE DE FARNHAM

A une session du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 17 février, 1919, à sept heures de l'après-midi, sous la présidence de Son Honneur le Maire A. E. D'Artois, la résolution suivante a été unanimement adoptée sur proposition de l'échevin J. A. Berthiaume, secondé par l'échevin R. H. Fairfield:

"Que ce conseil, encore sous le coup de la plus vive émotion causée par la triste nouvelle du décès de l'homme d'Etat si distingué, universellement aimé et respecté, que fut le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, s'empresse d'offrir, en son nom et au nom de toute la population de cette ville, à sa digne et dévouée compagne, Lady Laurier, l'hommage de ses plus respectueuses et sincères sympathies; et qu'en signe de deuil et de respect pour la mémoire de ce grand disparu, la présente session soit immédiatement ajournée."

(Signé): A. E. D'ARTOIS, Maire.

J. E. LEFEBVRE, Sec.-Trés.

VILLAGE ST-JACQUES

A une session spéciale du conseil municipal du village de St-Jacques, tenue au bureau du secrétaire-trésorier, samedi, le vingt-deuxième jour de février, mil neuf cent dix-neuf, à sept heures de l'après-midi, à laquelle sont présents: Monsieur le Maire Wellie Munn et les conseillers Gustave Forest, Ludger Bourgeois, Auguste Lamont, Dupuis, Gustave Martin et Emery Riopel, formant quorum, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Emery Riopel, secondé par le conseiller Ludger Bourgeois:

Que les membres de ce conseil ont appris avec un vif regret le décès de Sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada; et que, se souvenant que c'est sous ses administrations et grâce à son influence qu'ils ont vu leur village doté d'une voie ferrée et que la culture du tabac, qui est la principale source de revenu des cultivateurs de cette région, a obtenu une plus grande protection, spécialement par l'apposition d'un timbre uniforme pour les tabacs manufacturés, les membres de ce conseil désirent exprimer publiquement aux noms de leurs administrés, tou-



CAMPAGNE DU RETOUR DES SOLDATS

A Mesure que nos Soldats Reviennent au Foyer

VOTRE soldat revient. Avec quel empressement vous accourez à son arrivée! Vous lui

preparez une chaude réception, et du bonheur tout plein. Vous tuez même le "Veau gras" de la parabole. Vous ne savez qu'imaginer pour lui procurer tout le confort et la joie possibles, en attendant qu'il soit rétabli dans la vie civile. Mais, le soldat qui revient en même temps que lui, qui N'A PAS d'ami pour le rencontrer, lui souhaiter la bienvenue, et qui n'a aucune perspective d'emploi, y avez-vous songé? Voilà un problème qu'il vous appartient de résoudre — ou confiez-en la solution à l'Armée du Salut.

Le Fonds d'Un Million de Dollars de l'Armée du Salut

AUJOURD'HUI et DEMAIN

L'Armée du Salut comble les vides ici, au pays, tout comme elle l'a fait, et le fait encore, là-bas! Elle accueille les soldats avec cordialité, les nourrit, leur procure des lits propres et des bains chauds, les reconforte moralement et matériellement, et supporte le soldat et sa famille, jusqu'à ce qu'il soit fixé.

Les soldats canadiens ont bravement fait leur devoir, et le Canada se doit de voir au rapatriement de ses vaillants

enfants. En prouvant à nos soldats que nous les appuyons fermement, il y a double avantage pour nous: question de reconnaissance d'abord, et profits matériels en plus. Maintenant que la guerre est finie, si nous allions ignorer nos braves soldats, nous mériterions leurs trop justes reproches. Réfléchissez bien! Puis, informez-vous auprès de tout soldat revenu, sur l'efficacité de l'oeuvre de l'Armée du Salut. Ensuite, contribuez à assurer à cette campagne tout le succès qu'elle mérite.

"Ils ont donné leur vie — n'ont pas craint la mort"

Qui fournit les lits et repas aux soldats à proximité des gares de chemins de fer?
Qui, là-bas, reprist les vêtements des soldats?
Qui, tous les jours dans les baraques, s'employait à recréer des centaines de mille soldats et maris?
Qui a aidé à conserver intacts les foyers des soldats?

Qui se tient en contact avec le soldat qui revient?
Qui dirige et maintient les Refuges d'urgence et Refuges-Maternités?
Qui a pris soin des mille veuves de guerre?
L'ARMÉE DU SALUT
Devra-t-elle discontinuer son oeuvre par suite de manque de fonds?

LE COMITE DU FONDS D'UN MILLION DE DOLLARS DE L'ARMÉE DU SALUT

Bureaux exécutifs à Montréal:

Immeuble de la Banque des Cantons de l'Est.

AUX FUNERAILLES

Le comté de Nicolet était représenté aux funérailles de Sir Wilfrid Laurier, par Mgr. J. H. S. Brunault, évêque de Nicolet; MM. Arthur Trahan, M.P., J. A. Savoye, M.P.P., Chs. Milot, maire de Ste-Monique; Rev. Gladu, curé de St-Pierre les Beccquets; J. O'Shaunnessy, de Nicolet, et Hercule Rheault, notaire de Gentilly.

STE-VICTOIRE D'ARTHABASKA

Municipalité de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska. Session spéciale du conseil municipal de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska, convoquée et tenue de huit heures ordinaires, jeudi, le vingt-neuf jour de février, mil neuf cent dix-neuf, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire, Rosaire Côté, et Messieurs les conseillers, Alphonse Plamondon, Napoleon Lemieux, Ernest Boivert, et Eugene Spénard, formant quorum, sous la présidence du Maire.

M. Plamondon propose, secondé par M. Lemieux:

Que les conseillers ont appris avec un profond regret, le décès du Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, M.P., ex-devant premier-ministre du Canada.

M. Boivert propose, secondé par M. Spénard:

Que l'illustre défunt, qui a déjà représenté ce comté-ci, à l'Assemblée Législative et à la Chambre des Communes, par son prestige et dévouement, a fait du Canada: "Une nation."

LA LITURGIE ET LE CHANT SACRÉ

Tel sera l'intéressant sujet que M. l'abbé Albert Pineault traitera à la prochaine conférence de la Schola Cantorum, jeudi soir, le 27, à l'Université Laval. La liturgie a été définie: "La forme sociale de la vertu de religion." Elle est l'histoire même du grand drame qui se déroule sur le Calvaire, il y a dix-neuf siècles, et le chant sacré est la mise en musique de ce drame. Tous deux sont soumis à l'autorité de l'Eglise, tous deux doivent être en relation intime, pour élever l'esprit et le coeur des fidèles. De même que l'Eglise, dans son Office divin, s'exprime dans une langue particulière, ainsi veut-elle son chant propre, qui est le chant grégorien. Historique des pièces du Graduel et de l'Antiphonaire. Brefs commentaires sur l'action de Pie X dans la restauration du chant sacré.

Le chœur de la chapelle des Pères du T.-S.-Sacrament, sous la direction de M. A. J. Brassard, exécutera un programme d'oeuvres appartenant aux trois genres de musique d'église: chant grégorien, musique palettrienne et moderne.

Il est donc à espérer que les chanteurs et les musiciens assisteront nombreux à cette importante conférence-audition de la Schola Cantorum. On peut se procurer des billets au bureau d'édition de la Schola, 312 est, rue Ste-Catherine. L'admission est de 25

EUCHRE-CONCERT

Ce soir, le 26 courant, à 8 h 12 heures, aura lieu dans la salle de l'Académie St-Jean-Baptiste, 786 Ave. Henri-Julien, le huitième euvre concert annuel de l'Association des Anciens élèves de l'Académie St-Jean-Baptiste.

Comme par les années passées rien n'a été épargné pour rendre ce euvre aussi intéressant que possible. Il nous sera donné le plaisir d'entendre du magnifique chant rendu par des artistes de renom dans la personne de Madame P. Beauchamp et de M. P. A. Asselin.

L'orchestre Lypien se fera entendre dans des sélections choisies. Les cadeaux qui seront offerts aux gagnants seront nombreux et riches. Les fleurs seront gracieusement offertes aux Dames.

Ce euvre est donné sous le haut patronage de M. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste et sous la présidence d'honneur de l'Honorable Médéric Martin, maire de Montréal.

Tout fait prévoir que les personnes qui seront présentes vont passer une soirée des plus agréables.

Gaie réunion

A une réunion toute faite de gaieté et de cordiale intimité se rencontrèrent, samedi dernier, les amies et amis de Mesdemoiselles Jeanne et Germaine Beauchamp de la rue St-Denis.

Il y eut danse, jeux et récréations de toutes sortes. Tous remportèrent un bon souvenir de cette soirée intime.

Assistèrent à cette soirée: Mmes Liliane et Evelyn Gendron, Gabrielle et Germaine Préfontaine, Noëlle Eliane, Germaine et Thérèse Archambeault, Gertrude et Marie Goyer, Lucienne et Adrienne Goulet, Gabrielle et Jeanne David, Yvonne Dautais, Rachel Boivert, Beatrice Legendre, Maria Beauchamp, Albina Terriault, Juliette Valiquette ainsi que MM. Fernand Beauchamp, Paul, René et Armand Goulet, Gaston Cardin, Edouard et Hypolite Legendre.

Horace et Antonio Archambeault Edwin et Léopold Desrosiers, Alber Lussier, Alphonse Lafrance, L. Champagne, Albert Pécotte, André Cadotte, Ovide Joly, Conrad Archambeault, et plusieurs autres.

IL QUITTE LE RITZ-CARLTON

M. Frank James, qui était depuis quatre ans secrétaire-trésorier de l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal, quittera cet établissement le mois prochain pour devenir assistant de M. F. L. Hutchinson, gérant du département des hôtels du Pacifique Canadien. M. James aura ses bureaux avec M. Hutchinson à la gare Windsor; l'expérience qu'il a acquise au service du Ritz-Carlton sera un appoint précieux pour le système déjà si bien organisé des hôtels du grand transcontinental canadien.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASE
RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES
WATER 23 THE PROPHET

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le chèque ci-haut est un modèle de la boîte.

PRICE BROS. TRES FERME SUR LE MARCHE LOCAL

Le ton du marché local a été plus irrégulier hier et aucune des valeurs qui depuis quelques jours avaient joué le rôle de chefs de file ne s'est mise en évidence.

L'intérêt des transactions s'est surtout concentré sur nombre de spécialités qui, du reste, se sont assez bien comportées.

Wall Street, après une semaine où les cours furent particulièrement fermes, le marché s'est ralenti aujourd'hui et ce ralentissement a été attribué au taux élevés de l'argent et à la situation créée par le discours que le Président Wilson a prononcé à Boston. Les spécialistes ont cependant persisté dans leur mouvement ascensionnel, mais les transports maritimes ont décliné à la suite de la nouvelle annonce, quant à la transaction et Int. Merc., Marine a été définitivement abandonnée.

Sur le marché local Price Bros. et Macdonald ont enregistré des avances substantielles. Price Bros., a gagné 10 points en montant de 170 à 180 pour une transaction de 25 parts, tandis que Macdonald, passablement affaibli, a monté de 23 à 24 1/2, soit une plus-value de 1 point 1/2.

Au groupe des valeurs de Dominion Glass a fait preuve d'une certaine animation et de 41 1/2 est passé à 42 1/2 et a fermé à 42, ce qui fait un gain net de 1 point.

Abitibi fut également au nombre des valeurs dont le cours a été vigoureux et après avoir débuté à 64, il monta à 65. Comme les dernières ventes s'étaient effectuées, à 60 1/4, c'est une plus-value substantielle de 4 points 3/4, l'après-midi cette valeur redevenant cependant à 64 1/4 et fermait à ce dernier niveau.

Laurentide, ayant débuté ferme à 208, rebondit ensuite à 208 3/4, pendant que Laurentide Power était plus calme et se négociait de 67 à 68 1/2.

Dominion Textile fut aussi recherché et s'est maintenu ferme à 104, mais un lot s'est vendu à 104 1/8, niveau qui est un nouveau cours maximum pour cette valeur. Les valeurs de Can. Car furent en bonne demande. Les parts ordinaires ont changé de mains de 32 1/2 à 32 3/4 et celles de priorité ont gagné 1 point 1/2 à 88.

Can. Steamships ordinaire a décliné de 1-4 de point à 44 1/4 et les parts de priorité n'ont donné lieu à aucune transaction. Shawinigan était en baisse d'un 1/2 point à 115 1/2 mais un lot de 50 parts a changé de mains l'après-midi à 116. Spanish River ordinaire était stationnaire à 19 1/4, mais les parts de priorité ont monté de 1 point 1/2 à 78 1/2.

Canada Cement ordinaire a été plus recherché et s'est négocié à 66 1/4 pour fermer à 66.

Brazilian s'est maintenu ferme de 52 1/2 à 52 3/4 tandis que les parts ordinaires de Asbestos Corporation se sont vendues entre 53 et 52 3/4 et ont fermé à 53 et les parts de priorité se négociaient à 59. Les aciéries furent calmes.

Dominion Iron était stable à 61 1/2 et Steel of Canada après avoir débuté à 61 est tombé l'après-midi à 60 3/4.

Le total des transactions a été : parts ordinaires, 294; parts de priorité, 665; banques, 15; hors liste, 1010; obligations, \$85,900.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Valeurs ordinaires :
Brazilian—10 à 52 1/2, 20 à 52 1/2, 3 à 52 1/2, 10 à 52 1/2.
Can. Steamships—5 à 44 1/2, 25 à 44 1/2, 50 à 44 1/2.
Dominion Light Heat & Consolidated—(Civile) 10 à 42 1/2, 20 à 42 1/2, 3 à 42 1/2.
Shawinigan—10 à 115 1/2, 20 à 115 1/2, 3 à 115 1/2.
Abitibi—100 à 64 1/2, 50 à 64 1/2, 10 à 64 1/2, 5 à 64 1/2.
Asbestos Corp.—70 à 53, 2 à 53, 5 à 53, 10 à 53, 15 à 53, 20 à 53, 30 à 53, 40 à 53, 50 à 53, 60 à 53, 70 à 53, 80 à 53, 90 à 53, 100 à 53.
Canada Cement—10 à 66 1/4, 20 à 66 1/4, 30 à 66 1/4, 40 à 66 1/4, 50 à 66 1/4, 60 à 66 1/4, 70 à 66 1/4, 80 à 66 1/4, 90 à 66 1/4, 100 à 66 1/4.
C. Converters—35 à 49, 25 à 49, 15 à 49, 5 à 49, 10 à 49, 20 à 49, 30 à 49, 40 à 49, 50 à 49, 60 à 49, 70 à 49, 80 à 49, 90 à 49, 100 à 49.
Can. Car—10 à 88, 20 à 88, 30 à 88, 40 à 88, 50 à 88, 60 à 88, 70 à 88, 80 à 88, 90 à 88, 100 à 88.
Can. Cottons—25 à 58.
25 à 58, 25 à 58.
Can. Smelting—10 à 52 1/2, 20 à 52 1/2, 30 à 52 1/2, 40 à 52 1/2, 50 à 52 1/2, 60 à 52 1/2, 70 à 52 1/2, 80 à 52 1/2, 90 à 52 1/2, 100 à 52 1/2.
Steel Corp. of Can.—10 à 61 1/2, 20 à 61 1/2, 30 à 61 1/2, 40 à 61 1/2, 50 à 61 1/2, 60 à 61 1/2, 70 à 61 1/2, 80 à 61 1/2, 90 à 61 1/2, 100 à 61 1/2.
100 à 61 1/2, 100 à 61 1/2.
Laurentide—25 à 208, 25 à 208 1/4, 10 à 208 3/4, 5 à 208 3/4.
Price Bros.—25 à 180.
Spanish River—25 à 19 1/4, 10 à 19 1/4, 5 à 19 1/4.
Steel Corp. of Can.—10 à 61 1/2, 20 à 61 1/2, 30 à 61 1/2, 40 à 61 1/2, 50 à 61 1/2, 60 à 61 1/2, 70 à 61 1/2, 80 à 61 1/2, 90 à 61 1/2, 100 à 61 1/2.
Valeurs de Débutantes :
Mont. Tramways—\$5000 à 75 1/4, \$5000 à 75 1/4.

MARINE PREF. EN BAISSSE A WALL STREET

LES TRANSACTIONS FURENT PLUS CALMES ET LES COURS GÉNÉRALEMENT PLUS FAIBLES—LES MOTEURS SE SONT MAINTENUS AVEC VIGUEUR.

New-York, 25 — Le ton du marché a été aujourd'hui sérieusement affecté par l'avance inattendue des prêts à vue qui sont montés hier à des taux qui n'avaient pas été atteints depuis deux ans. Diverses spécialités spéculatives furent moins actives et les cours furent le plus souvent incertains.

La hausse soudaine de l'argent a refroidi l'ardeur du public en général et diminué l'animation du marché; deux facteurs qui auront joué un rôle considérable au cours des semaines précédentes.

Les prêts à vue se sont négociés toute la journée à 6 pour cent et ce n'est que vers l'heure de la fermeture qu'ils ont baissé d'une fraction, alors qu'il avait été répondu à la plus grande partie des demandes. Les fonds à termes eurent aussi des tendances à être plus fermes, spécialement ceux à long terme.

Le seul groupe des valeurs sur la liste qui n'ait pas subi l'influence de ces circonstances défavorables fut celui des moteurs et autres valeurs du même genre. General Motors, Kelly-Springfield Tire et Studebaker ont enregistré des avances de 2 à 6 points et la dernière de ces valeurs étaient incontestablement au premier plan vers l'heure de la fermeture.

Les pétroles, les équipements les plus vendus, y compris United States Steel et Baldwin Locomotive, ont gagné de 1 à 2 points. Il en fut de même des caisses et des utilités publiques pendant que les tabacs déclinaient légèrement au moment de la réalisation des profits et que les sucres ont été défavorablement influencés par l'activité de la demande.

Les rails et les transports maritimes furent indolents toute la journée et Marine de priorité a décliné en dépit de la hausse, alors que des rapports non confirmés annonçaient que l'Amirauté anglaise s'opposait sérieusement à la vente de son tonnage à des intérêts privés.

Le total des ventes a été de 670,000 parts.

Le marché des obligations a été calme et les bons de la Liberté ont manifesté une légère irrégularité. Les certificats de la Virginie à 6 p.c., ont perdu la plus grande partie de l'avance réalisée récemment et les obligations d'entreprises n'ont provoqué aucun intérêt spécial.

Le montant des ventes, valeur au pair, a été de \$10,200,000.

STOCKS DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Brunen & Dupuis, Nos 95 et 97, rue St-François-Xavier.	Ouv.	Ferm.
Alis. Chalmers	24 1/2	24 1/2
Am. Can.	48 1/2	48 1/2
Am. Found.	60 1/2	60 1/2
Am. Locom.	84 1/2	84 1/2
Am. Smelting	66 1/2	66 1/2
Am. Steel	59 1/2	59 1/2
Am. Wire	22 1/2	22 1/2
Atlantic	28 1/2	28 1/2
Balt. & Ohio	48 1/2	48 1/2
Baldwin Locom.	84 1/2	84 1/2
Bethlehem	62 1/2	62 1/2
Can. Pac.	163 1/2	163 1/2
Cent. & Ont.	112 1/2	112 1/2
Colo. & P.	28 1/2	28 1/2
Cru. Steel	59 1/2	59 1/2
Gen. Motors	142 1/2	142 1/2
Gen. S. Sugar	16 1/2	16 1/2
Gr. Central	12 1/2	12 1/2
Ind. Alco.	29 1/2	29 1/2
Int. Marine	24 1/2	24 1/2
Int. Paper	44 1/2	44 1/2
Int. Tel.	48 1/2	48 1/2
Lehigh Valley	58 1/2	58 1/2
Lex. & H.	18 1/2	18 1/2
M. Petroleum	18 1/2	18 1/2
M. Steel	22 1/2	22 1/2
M. S. Steel	22 1/2	22 1/2
N. Y. New Haven	28 1/2	28 1/2
Norfolk	24 1/2	24 1/2
Pennsylvania	92 1/2	92 1/2
Penn. Steel	44 1/2	44 1/2
Pittsburgh	66 1/2	66 1/2
Reading	74 1/2	74 1/2
Railway	14 1/2	14 1/2
St. Paul	26 1/2	26 1/2
St. Paul & N.	14 1/2	14 1/2
St. Steel	22 1/2	22 1/2
St. Steel pref.	114 1/2	114 1/2
Westinghouse	42 1/2	42 1/2

NEW YORK CURB

Cours fournis par la maison G.W. Fairbanks & Co. 51 rue St-François-Xavier, Montréal.	Ouv.	Ferm.
Abitibi	64 1/2	64 1/2
Am. Can.	48 1/2	48 1/2
Am. Found.	60 1/2	60 1/2
Am. Locom.	84 1/2	84 1/2
Am. Smelting	66 1/2	66 1/2
Am. Steel	59 1/2	59 1/2
Am. Wire	22 1/2	22 1/2
Atlantic	28 1/2	28 1/2
Balt. & Ohio	48 1/2	48 1/2
Baldwin Locom.	84 1/2	84 1/2
Bethlehem	62 1/2	62 1/2
Can. Pac.	163 1/2	163 1/2
Cent. & Ont.	112 1/2	112 1/2
Colo. & P.	28 1/2	28 1/2
Cru. Steel	59 1/2	59 1/2
Gen. Motors	142 1/2	142 1/2
Gen. S. Sugar	16 1/2	16 1/2
Gr. Central	12 1/2	12 1/2
Ind. Alco.	29 1/2	29 1/2
Int. Marine	24 1/2	24 1/2
Int. Paper	44 1/2	44 1/2
Int. Tel.	48 1/2	48 1/2
Lehigh Valley	58 1/2	58 1/2
Lex. & H.	18 1/2	18 1/2
M. Petroleum	18 1/2	18 1/2
M. Steel	22 1/2	22 1/2
M. S. Steel	22 1/2	22 1/2
N. Y. New Haven	28 1/2	28 1/2
Norfolk	24 1/2	24 1/2
Pennsylvania	92 1/2	92 1/2
Penn. Steel	44 1/2	44 1/2
Pittsburgh	66 1/2	66 1/2
Reading	74 1/2	74 1/2
Railway	14 1/2	14 1/2
St. Paul	26 1/2	26 1/2
St. Paul & N.	14 1/2	14 1/2
St. Steel	22 1/2	22 1/2
St. Steel pref.	114 1/2	114 1/2
Westinghouse	42 1/2	42 1/2

EXPORTATIONS DES E. U.

Washington, 25 — Pendant le mois de janvier le chiffre des exportations aux Etats-Unis a battu tous les records. Il a atteint \$623 millions. Jusqu'ici les exportations américaines n'avaient atteint que deux fois le chiffre de \$600 millions.

Les crédits annuels pour la défense des côtes des Etats-Unis et de ses possessions insulaires, se montant à \$11,199,000, ont été votés à mains levées par la Chambre et envoyés au Sénat.

Cours fournis par la maison Brunen & Dupuis, Nos 95 et 97, rue St-François-Xavier, Montréal.	Ouv.	Ferm.
Abitibi	64 1/2	64 1/2
Am. Can.	48 1/2	48 1/2
Am. Found.	60 1/2	60 1/2
Am. Locom.	84 1/2	84 1/2
Am. Smelting	66 1/2	66 1/2
Am. Steel	59 1/2	59 1/2
Am. Wire	22 1/2	22 1/2
Atlantic	28 1/2	28 1/2
Balt. & Ohio	48 1/2	48 1/2
Baldwin Locom.	84 1/2	84 1/2
Bethlehem	62 1/2	62 1/2
Can. Pac.	163 1/2	163 1/2
Cent. & Ont.	112 1/2	112 1/2
Colo. & P.	28 1/2	28 1/2
Cru. Steel	59 1/2	59 1/2
Gen. Motors	142 1/2	142 1/2
Gen. S. Sugar	16 1/2	16 1/2
Gr. Central	12 1/2	12 1/2
Ind. Alco.	29 1/2	29 1/2
Int. Marine	24 1/2	24 1/2
Int. Paper	44 1/2	44 1/2
Int. Tel.	48 1/2	48 1/2
Lehigh Valley	58 1/2	58 1/2
Lex. & H.	18 1/2	18 1/2
M. Petroleum	18 1/2	18 1/2
M. Steel	22 1/2	22 1/2
M. S. Steel	22 1/2	22 1/2
N. Y. New Haven	28 1/2	28 1/2
Norfolk	24 1/2	24 1/2
Pennsylvania	92 1/2	92 1/2
Penn. Steel	44 1/2	44 1/2
Pittsburgh	66 1/2	66 1/2
Reading	74 1/2	74 1/2
Railway	14 1/2	14 1/2
St. Paul	26 1/2	26 1/2
St. Paul & N.	14 1/2	14 1/2
St. Steel	22 1/2	22 1/2
St. Steel pref.	114 1/2	114 1/2
Westinghouse	42 1/2	42 1/2

N. S. CAR PREF. GAGNE SEIZE POINTS A TORONTO

LE TON GÉNÉRAL DU MARCHE A ÉTÉ FERME. — LES BONS DE GUERRE FURENT PLUS CALMES.

Toronto, 25 — Les valeurs du National Steel Car, spécialement celles de priorité, ont quasi fait sensation, aujourd'hui, à la Bourse de Toronto. Plusieurs rumeurs ont circulé au sujet de la hausse extraordinaire des actions de priorité qui, négociées à 16 points depuis la veille en dernière heure, mais durant le cours des transactions il n'y avait aucune nouvelle sérieuse et définitive à ce sujet.

L'une des rumeurs en cours voulait que la compagnie ait vendu ses intérêts à l'American Car and Foundry Company, mais à Hamilton où les usines de la compagnie sont situées on n'a ajouté peu de foi à cette rumeur. Depuis longtemps, la compagnie se trouve dans l'embarras à cause de l'impossibilité dans laquelle elle est de régler ses difficultés qui ont surgi elle et le gouvernement canadien relativement à un contrat d'environ un million de dollars, et rien n'indique que des arrangements soient en perspective à ce sujet.

Le ton général du marché a été ferme. Russell de priorité était recherché à 80, soit une avance de trois points, et Canada Cement qui fut l'objet d'un support vigoureux a gagné 1-2 point à 61. Canadian General Electric était en avance de 1-4 de point à 103 1/4 et Meckay était ferme à 77. Les actions de la Banque Standard enregistrèrent une plus-value de trois points à 212. L'on annonce qu'un rapport financier excellent sera présenté aux actionnaires de cette banque au cours de l'assemblée annuelle qui aura lieu demain.

Les bons de guerre furent plus calmes que de coutume, et les transactions se sont effectuées en lot peu considérables et à des prix qui étaient légèrement plus faibles.

Le total des transactions a été : parts ordinaires, 1352; mines, 200; obligations, \$81,700. Soit :

42 Brazilian à 52 1/4, 52 1/4, 51 1/2, 51 1/2.	1 Burt pref. à 93.	300 Canada Cem. à 66 1/8, 66 1/2, 66 1/2.
15 Can. Gen. Electric à 103 1/2, 103 1/2, 103 1/2.	4 Duluth Superior à 29.	42 Mackay à 76 1/2, 76 1/2, 76 1/2.
42 Mackay pref. à 65 3/4.	50 Maple Leaf pref. à 98 3/4, 99, 98 3/4, 99.	55 N. Steel Car à 12 1/2, 13, 12 1/2, 13.
431 N. Steel Car pref. à 33, 47, 33, 43 1/2.	145 Russell pref. à 80.	50 Steel of Canada à 61.
1 Toronto Ry à 50.	256 Black Lake à 91-8, 91-2, 9, 91-4.	3000 McIntosh à 175.
100 Hollin à 630, 635, 630, 635.	600 N. A. Pulp à 37-8, 4, 37-8, 4.	2 Abitibi à 62 1/2.
2000 Black Lake Coal à 39, 39, 38 1/2, 38 1/2.	200 MacDonald à 23, 24 5/8, 23, 23 7/8.	100 Dome à 1325.
100 Nipissing à 900.	5 Montreal à 213.	68 Standard à 210, 212, 210, 212.
Prêts et garanties	60 Huron & Erie à 210.	Obligations
1000 Canada Bread à 94.	34,000 bons de la Victoire, 1933, 102 1/4, 102 3/8, 102, 102.	\$9550 bons de la Victoire, 1937, à 103 3/8, 103 1/2, 103 1/2, 103 1/2.
\$1900 bons de guerre, 1925, à 97 3/8, 97, 97 1/8, 97.	\$1000 bons de guerre, 1931, à 96 1/2, 96 1/2, 96 1/2, 96 1/2.	\$1600 bons de guerre, 1937, à 97 3/4, 97 7/8, 97 1/4, 97 7/8.
\$14900 bons de la Victoire, 1917, à 99 7/8, 100, 99 7/8, 99 7/8.	\$10,000 bons de la Victoire, 1925, à 99 7/8, 100 1/8, 99 7/8, 100.	\$7550 bons de la Victoire, 1927, à 101, 101 1/4, 101, 101.

LE PAPIER A JOURNAL

LA PRODUCTION AUGMENTE AU CANADA ET DIMINUE AUX ETATS-UNIS.

Boston, 25. — La production du papier à journal aux Etats-Unis en 1918 a atteint le chiffre de 1,264,000 tonnes. La production des manufactures canadiennes pour la même période a été élevée à 738,000 tonnes, soit une augmentation de 48,000 tonnes par comparaison avec l'année précédente, pendant qu'aux Etats-Unis l'on enregistrerait une diminution de 86,000 tonnes.

Le Canada prend de jour en jour plus d'importance en ce qui concerne la fabrication du papier à journal et ce progrès s'accomplit aux dépens de l'Amérique. Le rendement du Dominion a passé de 150,000 tonnes en 1909, à un chiffre presque cinq fois plus élevé en 1918, tandis que celui des Etats-Unis a été pour cette dernière année le plus faible qui ait été obtenu depuis 1919.

Il n'y a aucun problème de rajustement relativement à l'industrie du papier à journal, et s'il n'existe aucun indice sérieux d'une augmentation de la production en 1919, il est certain que la demande pour les papiers étrangers sera très forte et que le volume d'exportation sera considérable, face surtout à la réduction des taxes de fret. Les annonces augmentées de jour en jour, le peuple a pris l'habitude de lire de plus en plus les journaux et pour longtemps les sujets intéressants d'information ne manqueront pas aux 35,000 journaux édités dans le monde.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison G.W. Fairbanks & Co. 51 rue St-François-Xavier, Montréal.	Ouv.	Ferm.
Adams	22 1/2	22 1/2
Am. Can.	48 1/2	48 1/2
Am. Found.	60 1/2	60 1/2
Am. Locom.	84 1/2	84 1/2
Am. Smelting	66 1/2	66 1/2
Am. Steel	59 1/2	59 1/2
Am. Wire	22 1/2	22 1/2
Atlantic	28 1/2	28 1/2
Balt. & Ohio	48 1/2	48 1/2
Baldwin Locom.	84 1/2	84 1/2
Bethlehem	62 1/2	62 1/2
Can. Pac.	163 1/2	163 1/2
Cent. & Ont.	112 1/2	112 1/2
Colo. & P.	28 1/2	28 1/2
Cru. Steel	59 1/2	59 1/2
Gen. Motors	142 1/2	142 1/2
Gen. S. Sugar	16 1/2	16 1/2
Gr. Central	12 1/2	12 1/2
Ind. Alco.	29 1/2	29 1/2
Int. Marine	24 1/2	24 1/2
Int. Paper	44 1/2	44 1/2
Int. Tel.	48 1/2	48 1/2
Lehigh Valley	58 1/2	58 1/2
Lex. & H.	18 1/2	18 1/2
M. Petroleum	18 1/2	18 1/2
M. Steel	22 1/2	22 1/2
M. S. Steel	22 1/2	22 1/2
N. Y. New Haven	28 1/2	28 1/2
Norfolk	24 1/2	24 1/2
Pennsylvania	92 1/2	92 1/2
Penn. Steel	44 1/2	44 1/2
Pittsburgh	66 1/2	66 1/2
Reading	74 1/2	74 1/2
Railway	14 1/2	14 1/2
St. Paul	26 1/2	26 1/2
St. Paul & N.	14 1/2	14 1/2
St. Steel	22 1/2	22 1/2
St. Steel pref.	114 1/2	114 1/2
Westinghouse	42 1/2	42 1/2

DES SILOS A GRAINS

Le Gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud procède actuellement à la construction de silos à grains d'une capacité de 50,000 boisseaux, dont l'ensemble représente une capacité d'emmagasinage de 18 millions de boisseaux. Sur ce programme en voie d'exécution, la construction de silos atteignant une capacité de 13 millions de boisseaux sera réalisée en janvier prochain.

Le Gouvernement de Victoria envisage également la construction de silos à grains dans 83 stations de l'intérieur du pays, pour l'emmagasinage de 5-12 millions de boisseaux de blé; toutefois étant donné la hausse croissante de prix de revient de l'ensilage par suite de la cherté de la main-d'œuvre et des matériaux, il est probable que la construction des silos en Victoria sera différée jusqu'à ce qu'elle puisse être réalisée à meilleur compte.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

UNE VISITE A NOS PORTS D'HIVER

II. — Halifax. — Face à l'océan. — Les contours de la ville. — Les quartiers des soldats. Notre devoir à leur retour. — Un dernier mot.

Comme la veille, nous voyageons de nuit; et le petit jour nous trouve aux environs d'Halifax, longeant les lacs gelés de la Nouvelle-Ecosse et ses collines frileuses encauchonnées de fourrure blanche.

Puis voici le bassin de Bedford, une vaste pièce d'eau, libre celle-là à cause des secours de l'océan tout proche; et le train s'engage dans l'énorme couloir, taillé dans la pierre vive, et par où l'on gagne maintenant Halifax.

Cette coupe est d'une longueur de plus de trois milles: elle a coûté au gouvernement une vingtaine de millions. Seize ponts de béton, à des intervalles irréguliers, réunissent les deux extrémités du couloir et continuent d'un saut les routes, au-dessus de la voie ferrée.

Et voici enfin la gare terminale, vaste bâtisse de bois que remplacera bientôt un édifice prétentieux et développé dont on nous a fait voir le plan.

Nous sommes en plein dans le nouveau port, celui vers lequel s'est surtout dirigée l'activité depuis la catastrophe.

Il ne ressemble en rien à celui de Saint-Jean. Au lieu d'être resserré comme en un goulot, il fait face à l'océan; et il offre cette particularité d'être à la fois très-libre d'accès et absolument sûr.

Il n'est affecté par aucun courant; et derrière le brise-lames qui s'avance horizontalement dans la mer, la nappe d'eau est toujours calme et sans rides.

La marée y a très peu d'effet; la profondeur minima est de quarante-cinq pieds; on y peut accommoder les plus gros vaisseaux.

Le gouvernement fédéral, en bon père de famille, a entrepris à Halifax d'immenses travaux. Les nouveaux quais en béton solide et les spacieux hangars sont dignes des plus grands ports. Et de fait, Halifax offre aux transatlantiques des facilités exceptionnelles. Au moins durant l'hiver, ce semble le terminus naturel de la navigation océanique du Canada; face à l'océan, c'est la porte naturelle de notre commerce, dont une si grande partie passe maintenant par New-York.

Un wagon nous fait parcourir toute la nouvelle partie des quais; puis nous contournons la ville et nous revenons par le vieux port. Les côtes sont encore encombrées de débris et de ruines; c'est le quartier qui a été émié par la terrible explosion de décembre dernier et dont une partie ne sera pas reconstruite.

On a remis en état cependant la cale-sèche, quelques usines essentielles, et rapicé, l'élevateur à grains, défoncé alors, par une poutre de fer qui montre maintenant à son flanc une grande pièce plus brune sur le brun clair de ses murs.

Le "Niobé", le vaisseau tant décrié jadis, est ancré au port; le brave croiseur a rendu durant la guerre d'énormes services, accompagnant jusqu'au plein large les convois de navires, qui se formaient dans le bassin de Bedford.

Nous rentrons dans la ville, qui n'offre guère qu'un intérêt de vétusté, avec sa vieille citadelle, son antique résidence du lieutenant-gouverneur, ses églises aux murs noircis, son parlement qui a l'air d'une demeure de l'autre régime.

On me l'avait à l'avance désigné: — Cela vous rappellera vaguement le château Ramenay.

Mais je me méfie, sachant que la partie la plus vénérable d'aspect de notre capitale historique est encore la tour elle-même, à laquelle il n'y a pas dix ans. Je n'ai pas voulu connaître l'histoire du parlement d'Halifax.

Si la ville a un aspect vieillot, on y semble du moins fort occupé. De chaque côté des rues très étroites, s'entassent les édifices, quelques-uns assez considérables; et parfois une bâtisse moderne tombée là comme par hasard, fait une tache claire sur la ligne grise des façades.

Les résidences sont plus loyales, dans la campagne: un bon nombre s'étendent autour du bassin ou encore bordent la petite baie, qu'on appelle là-bas le "North West Arm". Elles sont élégantes; mais il y manque le feuillage clair de l'été.

Nous revenons aux quais, et on nous fait voir les quartiers réservés aux soldats.

Ils sont beaucoup plus considérables et d'un caractère plus permanent que ceux de Saint-Jean. Cela s'entend: durant la guerre, presque toutes les troupes ont passé par ici et elles devaient parfois y séjourner.

A l'heure actuelle, on fait débarquer à Halifax les soldats qui reviennent seuls; et jusqu'à tout récemment, l'"Olympic" y faisait escale.

On cite avec orgueil, à Halifax, le fait que le légionnaire pouvait aborder dans le nouveau port sans l'aide d'un seul remorqueur, — ce qui ne laisse pas d'être notable.

Et la population de la petite capitale maritime de l'est n'en est que plus froissée d'avoir vu l'"Olympic" reprendre récemment la route de New-York.

Le maire Hawkins s'est fait son interprète: dans un discours que la presse associée a répandu par tout le pays, il s'est plaint qu'on avait enlevé à nos soldats le service de navires de premier ordre, pour le remplacer par des "navires à bestiaux".

Le terme est un peu dur; et il serait sans doute plus juste de dire par des "petits navires". Car durant la guerre, l'aménagement intérieur pour les troupes et le régime à bord ne différait guère, qu'ils s'agissent de palais flottants ou de petits paquebots.

Mais la traversée à bord de ces derniers est deux fois plus longue.

La raison que l'on donne du changement est que l'arrivée d'un trop grand nombre de soldats à la fois congestionne le service de nos chemins de fer.

Il est juste de noter, en tout cas, que nos soldats trouvent en débarquant à Halifax des quartiers salubres, des chambres d'amusement, une cuisine et un réfectoire d'une propreté scrupuleuse.

Et il faut s'en réjouir.

Ce n'est pas le moment de faire de l'éloquence et de rappeler tout ce que nos soldats ont enduré là-bas dans la tranchée ou dans les huttes de guerre. Mais tous, ils ont combattu vaillamment, fièrement; et à leur retour, nous devons les accueillir avec plus que des éloges et des mots d'admiration.

Il convient qu'ils sentent à leur débarquement, qu'ils rentrent chez eux et qu'on les y attend avec empressement.

Et il ne faut pas que s'arrête au quai le zèle des civils.

C'est à nous maintenant de leur ouvrir toutes grandes les portes de notre vie sociale, de leur faciliter le retour aux occupations qu'ils ont quittées pour endosser l'uniforme, de leur donner dans le travail de reconstruction une part digne de celle qu'ils ont prise à l'affirmation de notre suprématie sur les champs de bataille.

Et il faut aussi qu'ils retrouvent un pays confiant, plein d'activité, un pays uni par les mêmes sentiments et d'où les préjugés doivent être bannis.

Ces soldats reviennent unis, sans distinction de race; ils ont combattu côte-à-côte, ils ont appris à se connaître. Vont-ils en mettant pied sur notre sol retrouver des conflits et des querelles qu'ils ont oubliés là-bas, dans la seule pensée de la grande et suprême lutte qui les y conduisait?

Un dernier mot, avant de clore ces notes abrégées, comme le fut mon voyage, par les circonstances.

Ce qui me reste, comme impression dominante, au sujet de ces deux ports de Saint-Jean et d'Halifax, c'est que leur importance dépasse les confins de leur province, qu'ils sont véritablement des ports canadiens.

Les experts détermineront dans quelle mesure et de quelle façon ils devront être développés. Mais ils appartiennent à la chaîne essentielle du commerce du Canada.

Un orateur de l'ouest, au cours du voyage, a déploré qu'une si forte quantité de grains de l'ouest canadien traverse les grands lacs et prenne la route de New-York, pour être transporté en Europe.

Notre blé devrait être expédié par nos ports, être transporté par voie canadienne, des champs où il est cultivé jusqu'au navire dont son grain gonfle les flancs.

Nous nous associons de tout cœur à cette idée féconde et pratique qu'il faut, dans un esprit vraiment national, outiller de plus en plus nos deux ports d'hiver.

Fernand RINFRET.

IMPOSITION D'UNE TAXE POUR LES AMELIORATIONS LOCALES

La commission administrative va prochainement en venir là, sur la proposition des principaux corps publics de la ville. — Une réunion à l'hôtel-de-ville. — Une seule dissidence

POUR LES SANS-TRAVAIL

On peut s'attendre à l'imposition à brève échéance d'une taxe sur les améliorations locales, à Montréal. En vertu de cette taxe comme on sait, les propriétaires se trouveront à payer pour les travaux de voirie dont ils bénéficieront directement, c'est-à-dire, pour les travaux exécutés en face des immeubles ou des terrains qui leur appartiennent.

Ce projet est à l'étude depuis longtemps, et particulièrement depuis l'établissement de la commission administrative, et le temps semble être venu pour sa mise en pratique, à une réunion qui a eu lieu, hier, à l'hôtel de ville, entre les membres de la commission administrative et des représentants des divers corps publics de la ville, savoir: de la Chambre de Commerce, de la Ligue des Propriétaires, de la Ligue des Locataires, de la Ligue du Progrès Civique et du Board of Trade, la question a été discutée, et à l'exception des délégués de la Ligue des Locataires, l'opinion a été unanime en faveur du projet. A été délégué n'a voulu cependant encore donner une réponse définitive, préférant soumettre auparavant la question aux corps respectifs. Ensuite on fera rapport à la commission, qui agira en conséquence.

Ce n'est là, cependant, qu'une formalité, en somme, car de la façon que les délégués ont parlé, exception faite, comme nous l'avons dit de ceux de la Ligue des Locataires, le projet peut être considéré comme endossé.

C'est sur l'invitation de la commission administrative elle-même que ces représentants des divers corps publics se sont rendus à l'hôtel de ville pour discuter de cette question. Certes, la commission administrative pouvait en avoir assez d'une conclusion, mais elle a préféré auparavant consulter les contribuables, afin d'agir dans le meilleur intérêt public.

En ouvrant l'assemblée, le président de la commission, M. Ernest Décarie, expliqua que dorénavant les rues ne pouvaient être pavées ou améliorées à même le revenu, comme dans le passé, que le pouvoir d'emprunt est présentement épuisé, et qu'à moins d'une taxe spéciale, d'une taxe dite d'améliorations locales, on ne trouve dans l'impossibilité de faire de nouveaux travaux.

C'est à la suite de ces explications que les délégués approuveront le projet. Les représentants de la Ligue des Locataires motivèrent leur opposition sur la crainte que les loyers pourraient augmenter à la suite de cette nouvelle taxe, et qu'en définitive, ça se trouverait à être aux locataires à payer. A ceci, il fut répondu que la taxe sera trop minime pour affecter les loyers, et que, véritablement, on ne se trouvera rien à cha-

quer à la présente situation, si ce n'est que le propriétaire qui ne profite d'aucune amélioration dans l'état des trottoirs ou des rues sises en face de ses immeubles n'aura pas à payer pour les améliorations dont d'autres seuls bénéficieront. En un mot, ceux qui voudront être entourés à l'extérieur de leur logis de boue ou de poussière n'auront qu'à le vouloir, tandis que ceux qui voudront des améliorations les auront, en payant la valeur.

De plus, il est entendu qu'en vertu de cette nouvelle taxe sur les améliorations locales, on ne déciderait de faire des travaux de voirie qu'avec l'approbation de la majorité des propriétaires intéressés, sauf dans le cas des travaux à exécuter sur les principales rues. Vu la nécessité d'améliorations sur les grandes artères, la commission administrative n'aurait alors qu'à se servir des pouvoirs dont elle est revêtue.

Après la discussion, à l'assemblée, certains délégués devancèrent même les membres de la commission administrative dans leur approbation du projet. Ils exprimèrent l'opinion que la cité devrait demander à Québec le pouvoir non pas seulement de prélever une taxe spéciale sur les travaux de voirie, qui seront exécutés à l'avenir, mais même de faire payer aux propriétaires qui en ont bénéficié directement les améliorations qui se sont faites depuis quelques années, dans les rues et sur les trottoirs de notre ville. Cette taxe rétroactive servirait, dans l'opinion des partisans de cette mesure, à réduire la dette consolidée de Montréal.

Les représentants du Board of Trade, l'ex-échevin S. D. Vallée, au nom de la Ligue des Propriétaires, et le docteur Atherton, au nom de la Ligue du Progrès Civique, ont suggéré l'idée, et ils ont proposé, pour les améliorations faites dans le passé, la levée d'une taxe répartie en dix années.

Mes que les divers corps publics aient fait connaître officiellement leur décision en la matière, la commission administrative convoquera les échevins pour leur demander de coopérer avec elle dans cette nouvelle mesure. Le conseil semble en majorité en faveur d'une taxe sur les améliorations locales et tout récemment, l'un de ses membres demandait à la commission administrative d'en venir là.

A part ceux qui ont déjà été énumérés, la commission administrative voit dans l'imposition d'une taxe sur les améliorations locales l'avantage qui sera donné à la ville d'entreprendre d'importants travaux publics et de résoudre le problème épineux des sans-travail.

Tout porte à croire que la chose ne retardera pas, et qu'on procédera à de nombreux travaux, à Montréal, au cours de l'année.

REUNION DE LA SOC. ST-J-BTE DE ST-EUSEBE

La société St-Jean-Baptiste, section St-Eusèbe, tiendra une réunion ce soir, dans la salle de l'École Meilleur, relativement à la mort de Sir Wilfrid Laurier. L'hon. Nap. Séguin, le Dr Deslauriers, M.P., et les échevins de la division St-Marie y assisteront, la parole.

Tous les membres et leurs amis, ainsi que les dames, sont cordialement invités.

REUNION REMISE

La réunion régulière du bureau central de la commission des écoles catholiques de Montréal qui devait avoir lieu, hier soir, a été remise à la semaine prochaine, vu l'absence de M. Aymé Lafontaine, secrétaire du bureau Central, qui se trouve actuellement à Québec dans l'intérêt du bureau Central des Ecoles.

IL SE FRACTURE UNE JAMBE

Charles Rivard, demeurant au No 829 rue Demontigny-Est a fait une chute sur le trottoir à l'angle des rues Notre-Dame et Maisonneuve, se fracturant une jambe.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

LA CAUSE DE COUTURE EST REMISE A JEUDI

La cause de Georges Couture, qui devait se continuer devant le juge Choquet, hier, a dû être remise attendu que les causes commencées avant celle-là ont pris le temps de la Cour. Elle sera reprise jeudi prochain à 10 heures a.m. pour se terminer dans la journée.

UN TRAIN DE SOLDATS ARRIVE CE MATIN

Le train de soldats qui devaient arriver à Montréal, hier midi, n'entra en gare que ce matin à 7 heures. Au nombre de ces soldats, on trouve le sergent Alexandre J. Christie, du 73e bataillon des Highlanders. Il est le fils de Mme Alexander Christie de la maison Christie Clothing Co. Le sergent Christie était au front depuis trois ans. Il a pris part à plusieurs batailles et a reçu de nombreuses blessures.

Le régiment de garnison de la 4e division, et sa fanfare, un détachement de soldats sous le commandement du major R. J. Campbell, ainsi que le comité de réception civique recevront, à la gare, ces glorieux soldats qui reviennent du front.

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

On jouera, les lundi et mardi, 3 et 4 mars, l'amusante comédie "Durand et Durand" de Ordonneau et Valabré à la salle académique du collège Sainte-Marie. Les billets sont maintenant en vente au parloir du collège.

275-2-g

DINER-CAUSERIE DE LA JEUNESSE LIBERALE

L'Association de la Jeunesse Libérale, de Montréal, donnera son septième diner-causerie dans les salons du Club de Réforme, au No 32, rue Sherbrooke Ouest, le mercredi, 26 février prochain, à sept heures P. M.

M. Paul Mercier, avocat, y traitera le sujet suivant: "En patrie acadienne, aux îles de la Madeleine".

L'on peut se procurer des billets en s'adressant au Président M. Ernest Bertrand, Main 3247, ou au Secrétaire, M. J. Eméry Phaneuf, Main 556.

UN DEUXIEME RAPPORT DU COMITE DES SEIZE

Le comité, cette fois, traite de la tolérance, de la régularisation, de la ségrégation et de la répression du vice. — La seule politique à suivre. — L'exemple des autres villes.

Le Comité des Seize vient de publier son deuxième rapport sur la situation du vice commercialisé dans notre ville. Ce nouveau rapport est aussi volumineux que le premier. Il couvre plus de soixante-quinze pages de texte. D'autre part, il est aussi intéressant, bien qu'il traite de la question en litige sous un tout autre aspect.

Dans la préface, le Comité exprime l'espoir que, vu l'importance du sujet qu'il traite, pour tout homme et toute femme, comme pour tout garçon et toute fille, le rapport sera lu avec attention et même gardé pour référence, étant donné qu'il renferme une foule d'informations sur des faits qui sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Le rapport parle de la tolérance, de la régularisation, de la ségrégation, et enfin, de la répression du vice.

Sur le premier point, celui de la tolérance, il montre les effets qui en sont découlés à Montréal, au cours des dernières années. Il déclare cette politique contraire à la loi canadienne, et il base cette opinion sur le rapport fait au conseil de ville de Montréal, par Sir Henri Taschereau, le 18 février 1905, sur le "Moi Social".

Quant à la régularisation, le Comité considère que ce n'est là qu'une tentative de mitiger les maux de la prostitution, tout en tolérant l'existence. Cette régularisation consiste dans la tolérance sous le contrôle de la police, des maisons de prostitution dont les pensionnaires doivent subir régulièrement l'examen médical.

Le rapport dit, à ce sujet, qu'il est évident qu'on veut adopter cette politique à Montréal, puisque la rumour va partout, disant que certaines "madames" sont à redécorer leurs maisons, afin de s'attirer les faveurs de la police qui, croient-elles, aura à choisir les maisons, qui seront officiellement régularisées.

Les conséquences de cette politique sont des plus néfastes, dit le rapport, qui cite, à l'appui de cette opinion, l'exemple des villes européennes. C'est ainsi, ajoute-on, une porte ouverte à la traite des blanches, une annonce pour le vice, et une facilité. C'est une facilité, parce que l'enregistrement des prostituées que la régularisation des maisons comporterait ne serait, qu'incomplet, que la sollicitation dans la rue ne se trouverait pas à cesser et que les maladies trouveraient à se propager de la même façon. On a la preuve de ceci, dit le rapport, là où le système est en vigueur.

Quant à la ségrégation, c'est-à-dire à la localisation des maisons, cette politique a fait faillite partout.

La seule politique à adopter, suggère le rapport, est la répression et la suppression des maisons de prostitution. Cette politique a eu des effets prodigieux à New-York, à Atlanta, à Baltimore, à Bay City, à Bridgeport, à Chicago, et dans nombre d'autres villes. Le rapport publie des faits à l'appui de ses prétentions.

Il s'agit, pour donner des résultats à cette politique, d'appliquer la loi strictement, et de poursuivre devant les tribunaux les locataires des maisons, et aussi les propriétaires. Il s'agit aussi de faire l'éducation du public sur les néfastes conséquences des maladies vénériennes.

Le rapport se termine par deux appendices, où l'on donne certaines recommandations sur le système des amendes et les mesures de répression.

MONTREAL PREPARE UNE GRANDE RECEPTION AU GENERAL PAU

Au diner d'ouverture de la campagne entreprise au profit de l'Armée du Salut, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, parle du travail accompli par cette organisation. — \$72,100 sont déjà versés.

Le général Pau et ses compagnons de la mission française en Australie, hôtes du gouvernement fédéral, arriveront en notre ville, dimanche matin pour une courte visite de quelques jours. Le général revient d'une mission officielle en Australie, où il a passé trois mois à étudier les conditions économiques du pays; son temps est maintenant limité, car il doit rentrer en France au plus tôt, rendre compte de ses démarches.

Les citoyens de Montréal, que le général et ses collègues honorent de leur présence, se feront un devoir de présenter leurs hommages à celui qui s'est illustré au cours de la guerre dans la défense des Vosges et qui a dirigé maintes missions délicates en Russie, en Grèce et dans les pays alliés. Un comité de réception a élaboré à cette fin, tout un programme de fêtes. En voici les grandes lignes:

DIMANCHE, 2 MARS

8 h. 50 — Arrivée à la gare Windsor.

1 heure — Déjeuner intime au Ritz. Dans l'après-midi visite au Foyer du Soldat, des Chevaliers de Colomb, carré Phillips. Réception de la colonie française, à l'arsenal du 65e, au boulevard Piquet. Visite de l'arsenal des Carabiniers. Victoria Avenue. Esplanade. Visite au club Saint-Denis, où les membres lui présenteront un album de dessins canadiens d'Henri Julien.

7 h. — Dîner intime au Ritz.

8 h. 30 — Représentation de gala à l'Orpheum.

LUNDI, 3 MARS

11 heures. — Visite au maire, à la commission administrative et aux échevins.

11 h. 45 — Visite au Board of Trade où se réuniront les membres des autres Chambres de Commerce.

1 h. — Déjeuner au Canadien Club.

2 h. 30 — Départ par train spécial à Sainte-Anne et visite à l'hôpital militaire.

7 h. 45 — Grand banquet au Ritz, offert par les citoyens de la ville. Les dames sont admises aux tables.

Départ pour Québec, dans la soirée. Les collègues qui accompagnent le général Pau sont: le commandant d'André, M. André Siegfried, publiciste à Paris; M. Leclercq-Motte, industriel; M. Corbière, ingénieur agronome, et M. Puder, négociant.

Le comité d'organisation de ces réceptions se compose de: M. Raoul Dandurand, président, du général Wilson, du colonel Leduc et de MM. James Bailey, Joseph Quintal, J. R.

Tous les anciens élèves du collège St-Joseph de Berthierville ont reçu la circulaire du F. J. A. Larose, c.a.v. et qui n'ont pas encore répondu à l'appel sentent bien s'imposer à eux de répondre, au plus tôt; il est grand temps de donner le contrat pour l'orgue en question, si nous voulons pouvoir le présenter à l'Alma Mater, à la fin de juin — avec cela que l'organisateur de ces fêtes voudrait aussi, au plus tôt savoir à quoi s'en tenir, pour ce qui est des invitations à faire — pour avoir le plus grand nombre d'anciens élèves, à l'inauguration de l'orgue, en même temps, pour jeter les bases de l'Association ou Amicale des anciens élèves du collège St-Joseph. (Communiqué).

Un Matériel de Tout Premier Ordre

Jamais autre chose est entré dans nos bureaux. C'est d'ailleurs ce qui a contribué dans une grande mesure à la popularité du nom Masson. Aussi pouvons-nous garantir nos travaux sous tous les points.

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR

N'oubliez pas que seule la NOVO-CODINE peut garantir ce résultat.

LA COMPAGNIE DENTAIRE MASSON

200, RUE SAINT-DENIS, Agie Dutilleul, St-Louis 4613. 152, RUE PERL, Agie St-Catherine Up. 5600. OUVERT TOUTS LES SOIRS.

M. E. W. BEATTY A CONFIANCE EN L'OEUVRE DE L'ARMEE DU SALUT

Le général Pau et ses compagnons de la mission française arriveront à Montréal, dimanche matin. — Programme des réceptions de dimanche et de lundi. — Il y aura gala au théâtre Orphéum, dimanche soir, en l'honneur du distingué visiteur.

M. E. W. Beatty Page 10 esp'Gonopu L'ouverture de la campagne de souscriptions au profit de l'oeuvre de l'Armée du Salut a eu lieu, hier midi, à l'hôtel Windsor. Un diner a été donné, à la fin duquel M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien a prononcé une allocution au cours de laquelle il a expliqué et loué le travail accompli par cette organisation de bienfaisance.

"Nous possédons tous, a-t-il dit, des notions plus ou moins générales concernant l'oeuvre de l'Armée du Salut et les journaux nous ont fait connaître ce que cette organisation a fait pour le bien-être des soldats. Durant les quatre années de guerre, son travail a été hautement loué par les généraux, les différents gouvernements et surtout a reçu la sincère approbation des hommes eux-mêmes.

"Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails de l'oeuvre accomplie par l'Armée du Salut outremer, car tous les renseignements que l'on désirerait obtenir à ce propos sont enregistrés dans les records officiels de l'Armée. Qu'il me suffise de dire que l'association s'est noblement acquittée de son devoir, chose qui a été unanimement reconnue.

"L'Armée du Salut existe depuis plus de 53 ans. Quoique d'un caractère religieux, elle n'appartient à aucune dénomination spéciale et son but est surtout de venir en aide aux déshérités. Il me semble qu'une organisation semblable est toute indiquée pour aider à ramener, après un conflit comme celui qui vient de finir, les conditions normales d'avant-guerre. On dit que notre premier devoir est d'aider les soldats à rentrer dans la vie civile dans le plus court délai possible. Ceci est vrai et tous les Canadiens doivent faire leur part pour obtenir ce résultat, mais la principale chose que nous devons d'abord apprendre des soldats de retour du front est ce sens du devoir qui nous permettra non seulement de contribuer au rétablissement des vétérans, mais aussi de rendre ce pays digne de ceux qui reviennent du front.

"Il nous faut admettre je crois, que

toutes les oeuvres de guerre, soit ici ou ailleurs, ont montré la nécessité d'unir nos efforts pour l'accomplissement du devoir commun. Il est donc essentiel pour chaque individu de se joindre à l'Armée du Salut dans son travail d'après-guerre, surtout parce qu'elle est bien organisée pour exercer une saine influence sur les soldats et ceux qui dépendent d'eux."

M. Beatty donne ensuite quelques détails sur les refuges que l'Armée du Salut a organisés à Toronto, Kingston, London, Winnipeg et Vancouver où les soldats de passage peuvent facilement trouver à manger et à loger.

"Vous qui vous êtes engagés à prélever à Montréal cette somme d'argent vous devez vous considérer heureux de faire appel en faveur d'une organisation que tout le monde connaît et qui importe encore sur beaucoup d'autres oeuvres très louables, parce qu'elle fait plus que toute autre pour le bien-être de ceux qui se mettent sous sa protection. Je crois sincèrement dans l'oeuvre de l'Armée du Salut, ainsi que dans les méthodes qu'elle prend pour arriver à son but."

Plus de six cents convives prirent part à ce diner de l'Armée du Salut. M. A. McArthur, président de la compagnie, présida au diner.

Les organisateurs de cette campagne veulent obtenir \$300,000 à Montréal; le Pacifique Canadien a souscrit \$25,000.

Le Rév. T. W. Davidson a annoncé qu'il y aurait des réunions mercredi et jeudi soir à l'hôtel Windsor. Ce soir le capitaine Steele, de l'Armée du Salut, donnera ses souvenirs et jeudi soir, le colonel McMillan sera le conférencier.

Les souscriptions déjà recueillies par l'Armée du Salut sont actuellement de \$72,100. Les employés de "Montreal Incomotive Works" ont souscrit \$2,000. Plusieurs autres compagnies ont fourni chacune \$1,500, \$1,000, \$500, \$400, \$300 ou \$100.

Hier, entre midi et 5 heures p.m., le comité des souscriptions spéciales

de l'Armée du Salut a reçu les souscriptions suivantes de \$100 et plus:

Somme souscrite... \$42,400

Lorne C. Webster... \$2000

C. W. Lindsay... 1000

Simonds Canada Saw 1000

Elder Dempster Co. 500

Dominion Wire Rope 500

F. H. Hopkins & Co. 500

Robt. Reford Co. Lt 500

T. Howard Stewart 500

Natl Drug & Chem. 250

J. N. Greenfield, C.R. 200

Beardmore & Co. 100

Thos. Darling... 100

Hudson Bay Knitting 100

Mrs. Walter M. Stewart 7,350

Pacifique Canadien... 25,000

Total... \$72,100

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Mademoiselle Marie L. Sheblock, auteur et conférencière, donnera une causerie, accompagnée de récitations, sur l'Alphonse Daudet, sous les auspices de l'Alliance Française, vendredi, le 28 février, à 8 h. 15.

Cette causerie aura lieu dans la grande salle du Royal Victoria Collège, rue Sherbrooke.

HORRIBLE ACCIDENT SUR LA RUE DORION

Une fillette du nom de Florence Deslauriers, âgée de 8 ans, a été la victime d'un accident épouvantable hier matin, vers 11 heures.

La fillette s'amusa en face de la demeure de ses parents